14ème année — QUEBEC, LUNDI 7 NOVEMBRE 1870. — Numero 118

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Circulaire française.

Le gouvernement de la défense nationale a fait adresser aux agents diplomatiques français à l'étranger l'importante circulaire suivante :

Tours, 10 octobre.

Monsieur,

M. de Bismark a adressé, le 13 et le 16 septembre derniers, aux agents diplomatiques de la Confédération du Nord, deux circulaires destinées à justifier aux yeux de l'Europe les exigences de la Prusse. Les arguments du chancelier, qu'il a reproduits ensuite à Ferrières dans ses entretiens avec M. Jules Favre, portent en substance que si la Prusse veut annexer des territoires, ce n'est pas par esprit de conquête, mais uniquement pour assurer à l'Allemagne une paix solide et la prémunir contre les attaques dont elle a été de tout temps l'objet de la part de la France. Il veut, dit-il, mettre l'Allemagne à l'abri des incursions d'un voisin belliqueux, dont les ambitions n'ont cessé depuis des siècles de menacer la sécurité et l'indépendance des populations germaniques.

Ce n'est pas la première fois que M. de Bismark prête à ceux qu'il désire frapper les projets qu'il nourrit lui-même. Nous ne saurions admettre ni les prémisses qu'il pose, ni les conséquences qu'il en déduit. La France n'est point ce qu'il la veut faire. Un coup d'œil partial jeté sur son histoire ne permet pas de la juger. Reprenons les faits et cherchons ce que la France a voulu depuis un siècle : cette période est suffisante pour faire connaître l'esprit d'un peuple.

C'est le devoir des nations de rester solidaires de leur passé ; mais cette solidarité n'engage que leur honneur, et le progrès serait pour elles un mot vide de sens, si elles étaient condamnées à marcher toujours dans les voies où les ont engagées des intérêts disparus ou des passions désormais sans objets. La France contemporaine ne ressemble pas plus au pays gouverné par Louis XIV que l'Allemagne d'aujourd'hui ne rappelle le Saint-Empire. La guerre de conquête était, à cette époque, sinon le droit, du moins l'usage commun des monarchies. La Révolution de 1789 eut pour conséquence un changement de politique ; la paix est une condition nécessaire à la liberté. La France se fit un idéal nouveau : assez forte désormais pour être indépendante, elle chercha moins à dominer les peuples qu'à les éclairer de son exemple. Ce qu'elle venait de faire en Amérique pour les Etats-Unis, elle était prête à le recommencer en Europe.

Cette lumière qui se répandait alors autour d'elle, qui s'efforça de l'éteindre ? qui s'arma pour arrêter dans son premier essor le génie de la révolution française ? Nulle habileté de langage, nulle argutie historique ne prévaudra contre ce fait : la revolution de 1789 ouvrait une ère nouvelle et rompait les traditions du passé ; la Prusse fut la première à la combattre.

L'invasion de 1792 marque le début de ces rivalités funestes qui devaient aboutir au malheur d'aujourd'hui. La France repoussa l'agression ; mais elle fut entraînée, nous le reconnaissons, au delà des représailles légitimes. Elle avait subi des injures cruelles ; elle se laissa étourdir par l'ivresse de la victoire. Iéna fut une revanche. Leipzig et Waterloo la suivirent et rappelèrent aux Français que s'il est permis à un peuple de renoncer pour un temps à sa propre indépendance, il ne saurait impunément porter atteinte à celle des autres nations.

La France cependant répara ses malheurs et se reconquit elle-même. A partir du moment où il devint impossible de l'engager sans son aveu, quelle guerre a-t-elle provoquée ? Où voit-on cet esprit d'ambition et cette ardeur conquérante que M. de Bismark nous attribue ? Qui plus que nous pendant ces années bienfaisantes contribuait en Europe au maintien de la paix.

La France avait durement expié les fautes du premier empire. Quelque entravées que fussent encore les idées modernes, leur influence se fit sentir de plus en plus dans la politique extérieure du pays. Partout où il y eut un peuple à délivrer, des libertés à défendre, une grande morale à conquérir, la France se trouva prête. La Restauration combattit pour la Grèce, la monarchie de Juillet assura l'indépendance de la Belgique. Et ces idées s'étaient affermies à ce point dans la conscience de la nation que le second empire comprit qu'il devait compter avec elles et proclamer hautement qu'il apportait la paix.

La France le crut. L'empire cependant avait besoin du prestige militaire, et il le rechercha. Mais les guerres qu'il entreprit eurent un caractère bien différent de celles de Napoléon Ier ; car, s'il remonta par moments le courant pacifique que la nation tenait à suivre, il ne brisa pas avec les principes qu'elle avait adoptés.

En Crimée, la France combattit avec deux peuples libres pour l'indépendance de la Turquie. Ce fut pour délivrer une nation amie que nos armées franchirent les Alpes en 1859. L'aventure mexicaine elle-même, blâmée et combattue si énergiquement, et avec raison, par le parti libéral, n'avait pu être expliquée qu'au moyen de théories, chimériques, il est vrai, mais qui répudiaient d'avance toute pensée de conquête.

Qu'y a-t-il de commun entre ces principes consacrés par une pratique de plus d'un demi-siècle, sous quatre régimes différents, et la politique de " fer et de sang " qui, depuis 1864, s'est déchaînée sur l'Europe ? Quel acte ou quelle parole de la France peuvent l'en rendre solidaire ? Qui a spolié le Danemark ? contraint ouvertement l'Autriche à la guerre, annexé violemment le Hanovre, la Hesse, Francfort, etc., réveillé toutes les passions endormies et troublé si profondément l'Europe ? La France n'est intervenue dans ces crises que pour hâter la paix et l'affermir.

On parle des ardeurs belliqueuses de la nation et des jalousies mesquines qu'avaient excitées chez elle les victoires de la Prusse. Mais au lendemain de Sadowa, lors de l'incident irritant du Luxembourg, l'opinion en France se prononça nettement contre la guerre, et les publicistes allemands eux-mêmes ont été forcés de le reconnaître ; la modération se trouva de notre côté.

Lorsqu'enfin la guerre éclata, au mois de juillet dernier, qui pouvait nier que la Prusse n'eût tout fait depuis quatre ans pour arriver à ce but ? Sans parler de sa conduite politique et de l'inexécution bien volontaire du traité de Prague, elle était formidablement armée et prête, en huit jours, à entrer en campagne, Les événements ont montré jusqu'à quel point ses préparatifs, entrepris de longue main, avaient été poussés ; on sait trop au contraire combien ils avaient été négligés par la France. Non seulement les armements de la Prusse étaient complets, mais ses alliances étaient conclues. Il est évident qu'elle pensait à nous attirer dans un redoutable conflit.

Nous pouvons parler librement de cette guerre, car les membres du gouvernement actuel ont tout fait pour en éviter les horreurs au pays. Nous le disons hautement : malgré la conduite de la Prusse, la raison même de la lutte n'était pas justifiée, et M. de Bismark ne saurait sérieusement retourner contre nous les déclarations de quelques écrivains et les manifestations turbulentes des foules exaltées. C'étaient là des actes isolés, sans écho dans le pays, et qui ne dépassaient point la portée des agitations confuses que toute émotion publique soulève dans les grandes villes. M. de Bismark connaît la valeur de ces choses. Quel est d'ailleurs le peuple qui ne se laisse facilement entraîner au premier cri de guerre ? Les gouvernements sont toujours assurés de provoquer l'enthousiasme quand ils promettent la gloire et les triomphes. C'est pour cela que leur responsabilité est si grande. Mais, au premier échec, lorsqu'ils ne marchent pas avec l'opinion, leur chute est inévitable. Ce résultat s'est aussi bien reproduit sous le second que sous le premier empire. L'un et l'autre devaient succomber, car les entreprises qu'ils poursuivaient étaient injustes.

Quant à l'affirmation de M. de Bismark que l'empire aurait eu la main forcée par l'opinion publique, les événements lui infligent un absolu démenti. Consultées lors des élections législatives, de 1869, les populations avaient affirmé de la façon la plus énergique leur amour de la paix. Les mêmes tendances s'accusèrent et très-explicitement lors du 8 mai 1870, et à tel point que deux mois après le gouvernement dut, pour la première fois depuis bien des années, réduire le contingent de l'armée. Cette concession exigée par l'état des esprits prouve avec toute l'évidence d'un fait combien au mois de juillet la France était éloignée de toute idée belliqueuse. Le renouvellement des conseils généraux avait encore, peu de temps auparavant, fourni aux mêmes aspirations une occasion nouvelle de se manifester. Mais nous possédons un document officiel qui prouve de la manière la plus formelle que loin d'avoir été entraîné par l'opinion, l'empire s'inquiétait au contraire sérieusement de savoir s'il serait suivi par elle. Il était si peu convaincu de lui obéir en déclarant la guerre qu'il crut devoir l'interroger expressément sur ce sujet. Les préfets reçurent l'ordre de rendre compte au ministère de l'intérieur des impressions causées par cette brusque nouvelle dans les départements. Leurs réponses publiées depuis alors dans le *Journal Officiel* du 2 octobre, ne laissent prise à aucun doute.

" Le premier mouvement a été l'étonnement et la surprise, " écrivait un préfet. D'autres disaient : " Cette nouvelle, éclatant au milieu d'un calme profond, a causé une vive émotion. "—" La guerre est considérée comme un tel fléau qu'on ne veut pas y croire. " Le désir ardent de maintenir la paix se faisait jour de toutes parts. " Je crois qu'au fond on redoute la guerre, " écrivait-on d'un des départements les plus populeux et les plus éclairés.—" Personne, disait un autre préfet, ne désire la guerre, dût-elle être le dérivatif du grand malaise social qui traverse le pays. "—" Ce pays, veut la paix, écrivait-on encore, il n'accepterait une guerre qu'avec *répugnance*. " —Et ailleurs : " La population ne veut certainement pas la guerre et désire ardemment le paix. "

Partout éclatait ce sentiment que l'on n'accepterait la guerre que si elle était nécessaire à l'honneur du pays. Mais on se rattachait avec empressement aux dernières espérances de paix. Lorsqu'il sera prouvé, écrit un préfet, que tout a été tenté inutilement pour arriver à ce résultat, on se décidera à subir les conséquences d'une collision dont on s'effraie.

On pourrait multiplier ces citations. Sur 89 rapports de préfets, 11 seulement mentionnent une approbation complète. Tous les autres trahissent les mêmes préoccupations ou les mêmes répugnances. C'est donc un fait incontestable : le pays subissait la guerre, il ne l'avait pas appelée. Ainsi il demeure établi que la France ne menaçait pas l'intégrité de l'Allemagne, son histoire depuis plus d'un demi-siècle le prouve à toutes ses pages. Elle ne méditait point de conquêtes. Des aspirations tout opposées l'animaient. Et, en effet, lors même que son génie ne l'y pousserais pas, le sentiment le plus clair de ses intérêts l'obligerait à se maintenir dans une voie pacifique.

La nature de la fortune publique a changé depuis le commencement du siècle. L'immense développement de la richesse mobilière, l'importance capitale du crédit font de la confiance dans le maintien de la paix la condition nécessaire de la prospérité du pays. La France s'est engagée la première dans le système des libertés commerciales, et elle a ainsi rendu sa fortune solidaire de celle des peuples voisins.

Telle est la nation contre les incursions de laquelle M. de Bismark veut protéger l'Allemagne, et dont le démembrement territorial lui semble la seule garantie efficace de la tranquillité du peuple allemand. La ligne du Rhin, selon lui, n'est plus suffisante, il veut la ligne des Vosges et de la Moselle. Il lui faut aujourd'hui l'Alsace et la Lorraine, et cela au moment même où l'Allemagne vient de transformer complètement sa constitution intérieure. Après 1815, l'Europe, redoutant déjà la force d'expansion du peuple germanique, s'était efforcée de lui donner une constitution dont les bases étaient exclusivement organisées pour la défensive, et la France, bien que les traités de Vienne fussent dirigés contre elle, fut laissée dans l'état où elle se trouve encore. Sa frontière du Nord, vis-à-vis de l'Allemagne, est entièrement ouverte. Les résultats de la guerre actuelle en fournissent une preuve indiscutable. Et tandis que la France n'a rien modifié dans son organisation, l'Allemagne s'est constituée à l'état le plus redoutable qu'une puissance ait jamais atteint : unité militaire absolue, action personnelle et directe du chef qui porte l'épée de commandement, service militaire obligatoire pour tous. Nous le demandons qui de la France ou de l'Allemagne est maintenant menaçante.

Pas plus qu'en 1870, qu'en 1792, la Prusse n'a eu besoin de se garder contre les attaques de la France. Il est hors de doute que le gouvernement prussien cherche des facilités offensives que de meilleures lignes de défense. On ne voit pas bien, en effet, en quoi l'Allemagne serait mieux protégée, parce que la frontière serait portée plus loin. En cas d'invasion, le pays occupé serait alors le territoire annexé à l'Allemagne, et le théâtre des hostilités serait simplement porté d'une province dans une autre. Et quel serait le résultat de ces annexions violentes de territoires qui ne veulent pas cesser d'être Français ? Sans parler du sentiment qui répugne à tout esprit honnête de voir ainsi des populations subir une nationalité contraire à leurs aspirations et à leur passé, ce serait perpétuer la guerre. N'est-il pas impossible, en effet que le cœur de la France puisse jamais se détacher de contrées que tant de malheurs si noblement supportés et tant de sang si glorieusement versé unissent à elle par des liens indestructibles ?

Le trouble qui en serait la conséquence agiterait l'Europe sans qu'il lui fût possible d'espérer, dès lors, un moment de repos. On le voit clairement, en posant de telles prétentions, en demandant des concessions pareilles, M. de Bismark prépare lui-même les guerres nouvelles qui lui sont nécessaires pour atteindre le but où l'entraîne une ambition sans frein.

Ce que veut le peuple allemand, c'est l'unité nationale et la liberté. La France libérale ne saurait s'y opposer. C'est une cause juste et nous renierions notre passé si nous la combattions. Mais il y a un abîme entre ces aspirations légitimes et la doctrine formulée et appliquée par M. de Bismark. Si l'on considère les événements accomplis en Europe depuis dix ans, il faut reconnaître que la Prusse a pris elle-même le rôle qu'elle nous attribue avec tant d'injustice. Il n'est plus possible de conserver un doute à cet égard après l'accueil fait par M. de Bismark à la noble démarche de M. Jules Favre. Si la France succombe, c'est la guerre menaçant de nouveau l'Europe, paralysant tout essor de la pensée, toute civilisation, tout progrès de la prospérité des peuples.

La France ne lutte pas seulement pour l'intégrité de son territoire, son honneur et son indépendance, elle combat aussi pour le maintien de l'équilibre en Europe.

Recevez, monsieur, etc.

Pour le ministre et par autorisation, le ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet, délégué.

CHAUDORDY.

Les armes à Paris.

RAPPORT AU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Le ministre de la guerre rend compte qu'indépendamment des troupes des 13e et 14e corps d'armée, tous les bataillons de gardes nationales mobiles réunis à Paris sont actuellement armés de fusils modèle 1866 (dits Chassepot), et que 228 bataillons de gardes nationales sédentaires de Paris sont armés de fusils de divers modèles.

L'armement de toutes ces troupes, pour lesquelles il a été distribué près de 400,000 fusils, étant sur le point d'être terminé, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de cette opération.

Dans le principe, 170,000 fusils de divers modèles avaient été mis en réserve pour l'armement des gardes nationales de la Seine ; à ce chiffre sont bientôt venus s'ajouter un certain nombre d'armes achetées en Angleterre et tous les fusils provenant des bataillons des gardes nationales mobiles départementales, qui, appelées à Paris, échangèrent, à leur arrivée, leurs fusils contre des chassepots.

L'armement des 228 bataillons de gardes nationales sédentaires se compose d'environ 280,000 fusils des modèles ci-après :

Fusils transformés au chargement par la culasse (dits à tabatière).....	95,000
Fusils à percussion rayés.....	120,000
Fusils à percussion à canon lisse.	55,000
Carabines, armes anglaises, de divers modèles.....	10,000
	280,000

Les fusils dits à tabatière ont été transformés dans l'industrie et ont donné lieu à l'origine à quelques critiques, mais beaucoup sont déjà réparés, et bientôt ils formeront un bon armement. Les fusils à percussion rayés sont un peu discrédités par suite des progrès des armes portatives ; mais pour défendre un rempart, ils sont encore susceptibles de faire un excellent service. Il en est de même des fusils à canon lisse, qui n'auraient pas grande valeur en rase campagne, mais qui peuvent encore être utilement employés pour la défense des places.

Indépendamment des armes délivrées à la garde nationale sédentaire, il en a encore été donné un certain nombre à des bataillons isolés, tels que les agents des forêts, la Compagnie du gaz, les employés de l'octroi, etc., et aux compagnies de francs-tireurs, telles que les amis de la France, les éclaireurs, les chasseurs de Saint-Hubert, etc. Ces corps, qui sont au nombre de 53, ont reçu plus de 20,000 armes de modèles divers, et surtout des chassepots et des sniders.

Enfin, les gardes nationales mobiles, tant de la Seine que des départements, ont reçu environ 90,000 fusils modèle 1866.

Si l'on ajoute ces divers chiffres, on trouve que le nombre total des armes distribuées dans Paris s'élève à près de 400,000, savoir :

Garde nationale de la Seine...	280,000
Corps francs, bataillons isolés, francs-tireurs, etc.....	20,000
Garde nationale mobile.....	90,000
	390,000

Ce chiffre est encore au-dessous de la vérité, car il ne tient pas compte de toutes les armes délivrées aux corps de l'armée régulière.

Dans ce moment, il ne reste plus d'armes disponibles qu'environ 10,000 fusils,

---

Feuilleton du Courrier du Canada.

7 NOVEMBRE 1870.

LA Vengeance d'une Morte.

[SUITE.]

Après cela, suivaient les protocoles d'usage, que maîtres Sphex avait prodigués outre mesure, comme pour prouver à Roger qu'il protestait contre la mauvaise chicane qui lui était faite, et le regardait déjà comme son seigneur suzerain.

En apprenant que Mina était morte si récemment, un frisson non de regret, mais de terreur, courut dans toutes les veines de ce coupable époux ; car il s'était marié qu'elle existait encore ; et si elle eût vécu ?... Rien que d'y songer, une main de glace lui étreignait le cœur...

—Mais elle est morte enfin !... En voici la preuve, s'écria-t-il en levant vers le ciel, comme pour le braver, la lettre de Sphex qu'il tenait entre ses mains ; et elle me fait riche !... très-riche !... pauvre Mina !... laissa-t-il échapper malgré lui de sa conscience vaincue. Puis il reprit avec triomphe : L'orgueilleuse Athénaïs ne pourra donc plus se targuer de la fortune qu'elle m'apporte pour se faire reconnaître ici, comme j'ai cru déjà lui en découvrir l'intention... Partons donc promptement pour Vienne, et défendons courageusement des droits que l'on veut si injustement me contester.

Le soir même, après en avoir obtenu l'autorisation de l'Empereur, et annoncé à sa nouvelle épouse que des affaires importantes l'éloignaient de Paris pour quelques jours, il s'élança dans une chaise de poste qui l'entraîna rapidement à Vienne.

Aussitôt son arrivée dans cette capitale, Roger alla frapper au logis de maître Sphex, pour lui demander quelques renseignements nouveaux sur la perte douloureuse qu'il avait faite, et ce fut avec une véritable émotion qu'il écouta le récit du martyre qu'avait souffert celle dont le crime unique était de lui avoir donné son cœur... Et voici quels furent les principaux événements de ce triste récit.

Depuis son retour du camp français, où elle avait été si indignement reniée par son époux, Mina n'avait plus fait que dépérir ; entourée des soins dévoués de la baronne et d'Edwige, elle attendait le retour de l'ingrat pour lui pardonner et se reprendre à la vie, disait-elle ; mais Edwige, qui avait mieux jugé Roger que ne le faisait la pauvre malade, éloignait d'elle toute lettre, tout papier qui pouvait donner un faux espoir à sa tendresse.

—S'il m'aime, il viendra, se disait-elle ; mais s'il ne doit pas revenir, pourquoi raviver encore cette plaie, déjà trop vive, par un espoir trompeur ?

Et avec la force qu'elle puisait dans son caractère énergique, jour par jour, heure par heure, Edwige combattait ce qu'elle appelait le fol attachement de la triste abandonnée.

Bien des mois, et de longues années même se passèrent sans apporter de consolations à la pauvre Mina ; sa santé détruite, la mort de la baronne, l'éloignement d'Edwige qui avait contracté un mariage à l'étranger, tout cela n'était pas propre à chasser sa douleur ; aussi tomba-t-elle un jour si gravement atteinte que maître Sphex rappela la comtesse Edwige à son secours. Ce fut alors que Roger reçut la lettre pressante à laquelle un bal costumé de la cour l'empêcha d'obéir.

Pourtant la douleur ne voulut pas encore lâcher sa proie ; Mina fut miraculeusement sauvée, et elle traîna languissamment quelques années encore ; mais ayant lu, par hasard, une gazette de France, où le mariage du comte d'Argouges était officiellement annoncé, elle fut frappée du coup de la mort. Edwige n'eut que le temps d'accourir auprès de sa cousine qui expira entre ses bras...

—Et la comtesse Edwige est-elle encore à Vienne ? demanda Roger avec embarras, quand Sphex eut achevé son triste récit, dans lequel il ne fit grâce d'aucun détail.

—Non, monsieur le comte, répondit celui-ci la comtesse a suivi son noble époux en Russie, où il occupe un poste élevé dans la diplomatie ; d'ailleurs... et Sphex, après avoir laisser échapper ce dernier mot, se prit à rougir avec un grand embarras.

—D'ailleurs ?... vivement Roger, que voulez-vous dire, je vous prie ?

Rien... Votre Excellence, murmura Sphex tout honteux.

—Parlez, maître... je le veux... fit le comte d'Argouges d'un ton de commandement irrésistible ; d'ailleurs...

—D'ailleurs... je crois que la seule présence de Votre Excellence lui rendrait le séjour de Vienne impossible, fit le pauvre intendant tout tremblant.

—Et qui donc attaque le testament, alors ? répliqua vivement Roger, sans paraître avoir entendu ces dernières paroles.

—Les hommes d'affaires de la famille, répondit Sphex en se redressant ; mais nous serons les plus forts ; vous verrez... vous verrez, Excellence !...

Et l'intendant se frottait les mains en grinçant un sourire, dont l'expression eût semblé diabolique au comte, si ce n'eût été sa victoire qu'il voulait annoncer ainsi.

Moitié triste, moitié content, d'Argouges quitta Sphex pour retourner à son hôtel ; et la nuit étant venue, il se coucha aussitôt ; mais, malgré tous ses efforts, le sommeil s'éloigna de sa paupière. Il revit Mina, jeune fille, il se trouva malade dans l'hospitalier château d'Heuferester, où on lui donnait la vie, où il apportait la mort !... Il pleura sur sa victime... il pleura aussi sur lui-même ; car il pressentit que le ciel devait venger une si cruelle ingratitude.

Cependant, se disait-il, cet ange de bonté m'a pardonné, puisqu'elle m'a nommé l'unique héritier de son immense fortune... Et Edwige ?... se demandait-il alors, elle a donc été oubliée, elle si dévouée, si bonne... O femmes !... femmes !... que vous méritez bien peu le triste sort qui vous est fait !...

Le jour surprit Roger dans ces pensées cruelles ; et, afin de chasser l'impression fâcheuse qu'avaient produite sur lui ces tristes nouvelles, il sortit à travers la ville.—La distraction, se disait-il, changera nécessairement le cours de mes idées.

Malgré l'heure matinale, le comte voulut visiter les principaux établissements de la ville ; les églises seules étaient ouvertes : aussi ce fut vers elles qu'il se dirigea d'abord ; on célébrait un service funèbre dans celle de Saint-Charles ; alors, au lieu d'admirer les vitraux, les peintures qui ornent ce saint lieu, Roger tomba dans une méditation aussi triste que profonde.

—Si je pouvais prier... murmura-t-il en s'agenouillant sur la dalle et cachant sa tête entre ses mains ; mais il se releva aussitôt et sortit brusquement de l'église. Le remords sans doute avait étendu sa main cruelle entre lui et le ciel qu'il voulait implorer... Roger marcha à grands pas, sortit de la ville, parcourut les faubourgs, et, toujours poursuivi par son implacable tristesse, il alla s'asseoir au fond d'une petite vallée déserte appelée le Creux-des-Tilleuls.

Là, il retourna malgré lui dans le passé, souffrit, pleura et déchira son cœur. Mais, après avoir laissé quelque temps son esprit se soumettre à cette influence cruelle, il se releva tout à coup, et jetant un regard de mépris autour de lui, comme pour y défier un ennemi invisible :

—Je suis un véritable niais, s'écria-t-il, de me laisser dominer par ces pensées absurdes !... Mina est morte, Dieu merci... Que serais-je devenu si elle vivait encore, et qu'elle eût voulu revendiquer ses droits ?... Elle me laisse une fortune immense que je viens recueillir ; et je souffre... et la tristesse m'étreint... et je pleure, vraiment... Triple sot que je suis... Allons ! supportons gaiement le bonheur et ainsi montrons-nous digne de le garder toujours.

Et les yeux brillants d'un éclat fiévreux, la bouche souriante d'un défi moqueur, Roger retourna à grands pas vers la ville.

En y entrant, il fut surpris du bruit inaccoutumé qui y régnait : hommes, femmes, enfants, tous se pressaient, riant et parlant à la fois, le flegme germanique avait entièrement disparu et le Prater, où il suivait la foule joyeuse, lui rappelait le Prado, par son éclat, ses ses rires et ses chants ; le mot de l'énigme lui fut aussitôt donné par une foule de masques : on était alors en carnaval, et à cette époque, Vienne ne le cède guère à aucune ville du monde, ni pour sa gaieté, ni pour sa magnificence.

Comme le comte habitait un hôtel situé sur le Graben, une des places les plus importantes de la ville, il pensa qu'en entrant chez lui, il serait aux premières loges pour bien voir ce qui allait se passer, chose que la curiosité et l'empressement publics semblaient recommander à sa curiosité française ; et il se réjouit fort de son idée, car la pièce principale se jouait presque sous sa fenêtre.

Les piétons encombraient une large allée plantée d'arbres, qui forme le milieu de la place de Graben et les voitures tournaient plusieurs fois à l'entour avant de se rendre sur le Prater, où la partie de la ville qui n'avait pu tenir sur la place les attendait à son tour.

Les fenêtres des maisons étaient ornées de tapis et hérissées de têtes ; on y voyait beaucop de femmes en costumes divers et d'hommes, en domino. Ces gens-là se trouvaient tout habillés pour le bal du soir ; car, durant le carnaval, le grand théâtre donne les bals masqués où se presse la société viennoise.

Mais ce qui jouait le plus grand rôle dans cette fête populaire, c'étaient les voitures ; et leur position ressemblait à celle de ces soldats que l'on passait autrefois par les armes ; les piétons d'un côté, et les habitants des maisons de l'autre, formaient une haie d'où tombaient des bonbons, des cailloux, des fleurs, des sarcasmes, auxquels ripostaient de leur mieux les bienheureux attaqués ; car les rires, les chants et les moqueries accompagnaient toujours leur artillerie de défense.

Roger s'amusa fort de ce spectacle, aussi bruyant que varié : les *Diables bleus* de son esprit furent emportés par les mascarades ; aussi, après avoir copieusement dîné, voulut-il terminer sa journée aussi gaiement qu'il venait de la passer à sa fenêtre, et, pour cela, il prit un billet de bal masqué et s'en alla rejoindre toutes ces troupes folâtres.

MME LA COMTESSE DE BASSANVILLE.

(*A continuer.*)

modèle 1866, et ce nombre est à peine suffisant pour faire face au remplacement des armes mises journellement hors de service, sur un effectif d'environ 150,000 armes de ce modèle actuellement dans les mains des troupes, et pour armer les jeunes soldats du contingent de 1870, qui seront sans doute prochainement appelés sous les drapeaux.

En conséquence, le ministre de la guerre rend compte qu'il ne reste plus de fusils à délivrer, et il propose de décider que les 10,000 fusils modèle 1866 qui sont encore disponibles seront mis en réserve pour les rechanges et pour armer les jeunes soldats du contingent de 1870, lorsqu'ils seront appelés sous les drapeaux.

Paris, le 1er octobre 1870.

Le ministre de la guerre,
Général Le Flo.

Approuvé :
Le président du gouvernement,
Général Trochu.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

Circulaire française.
Les armes à Paris.
Feuilleton.—La Vengeance d'une morte.—(*A continuer.*)

CANADA:

QUEBEC, 7 NOVEMBRE 1870.

Comme on le verra par le dernier bulletin télégraphique européen, le projet d'armistice est à vaux-l'eau : le résultat était prévu.

Maintenant, c'est la guerre à outrance qui va commencer ; une guerre sans merçi et sans quartier.

Deux cent dix zouaves pontificaux canadiens sont arrivés hier matin à Montréal. Ceux d'entre eux qui appartiennent au contingent des diocèses de Québec et de Rimouski doivent arriver demain matin par le vapeur, à Québec.

Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'organiser, à leur intention, une démonstration donnant la mesure de l'intérêt que portent les catholiques de Québec à ces courageux jeunes gens qui ont si dignement représenté, à Rome, le Canada, à l'heure du danger et des angoisses de toute sorte ?

Bulletin Parlementaire.

Séance de vendredi.

La chambre d'Assemblée peut se vanter d'avoir fait au public une fameuse surprise. Le public partageait, il est vrai, avec nous l'opinion que le discours du Trône n'était guère fait pour soulever de longs débats, mais il croyait que nos députés, s'en tenant à une habitude reçue et qui n'est que trop bien portée, trouveraient moyen de glosser là-dessus au moins deux ou trois séances durant.

Dans un tour de main, la corvée a été terminée : à cinq heures moins quelques minutes, l'Adresse en réponse au discours du trône était triomphalement remise, apostillée du visa de toute la chambre, sur la table du greffier et les amateurs de tournois parlementaires se retiraient un peu marris de s'être dérangées pour si peu de chose et si peu de temps.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une Adresse en réponse au discours du Trône est enlevée en si peu de temps et à si peu de frais. Nous avons, tout-à-l'heure, constaté la durée du temps consacré aux débats ; nous aurons prie suffisamment note des frais quand nous aurons dit que tout le débat se résume en six discours : un discours de M. le député de Kamouraska, qui a proposé l'Adresse ; un discours de M. Cantwell, qui a secondé l'Adresse ; un discours de M. Marchand, qui voulait que l'opposition, même en l'absence de M. Joly, fit acte de présence ; un discours de M. Chauveau, qui tenait à rendre à M. Marchand politesse pour politesse ; un discours de M. Picard, pas du tout émouvant ; une harangue rien moins que sentimentale de M. Bessette.

M. le député Roy avait un discours écrit, qu'il a débité avec chaleur. Nous avons déjà eu occasion de dire que nous faisons profession de porter dans notre cœur les députés qui ont le bon esprit de préparer leurs discours et M. Roy est sûr d'avoir, en cette considération, une place très avancée dans notre estime. M. Roy, d'ailleurs, a dit assez d'excellentes choses pour se faire pardonner son exagération dans les louanges qu'il a faites au gouvernement. Il a parlé de la colonisation et de l'émigration en homme qui comprend l'importance de ces deux grandes questions, et en donnant son adhésion pleine et entière à l'attitude prise par le gouvernement provincial dans la question de l'arbitrage il a fait un acte de justice et de patriotisme. En terminant, M. Roy a parlé du chemin à lisses de Gosford et payé à ce sujet, à M. Joly, un tribut de reconnaissance que nous nous empressons de contresigner.

M. Cantwell avait, lui aussi, un discours préparé. M. Cantwell, soit timidité soit vice organique dans le *paralifère*, parle très bas et nous avouons franchement que nous n'avons pu saisir que deux ou trois de ses phrases. Au reste, M. Cantwell a été très court ; si court que lorsque la Chambre s'est sérieusement mise en frais de l'écouter il avait déjà fini.

Le discours de M. Marchand présente, en regard de ceux de M. Roy et de M. Cantwell, ce contraste qu'il n'était pas préparé et qu'il a été un peu long. M. le député de St. Jean a avoué que le discours du Trône prêtait peu le flanc à la critique et on a suffisamment compris, à ses hésitations et à ses précautions oratoires, que son but, en prenant la parole était uniquement de donner à ses électeurs une preuve qu'il était à son poste et qu'il avait lu le discours du trône. M. Marchand a cela de bon qu'il est excessivement courtois même dans ses heures de mauvaise humeur : c'est un mérite qu'il a de commun avec M. Joly, lequel, s'il n'est pas le type des chefs d'opposition, peut certainement poser pour le type du gentilhomme. Dans son discours de vendredi, M. Marchand a bien risqué quelques paroles de reproche, mais il les a si délicatement et si poliment glissées que l'hon. premier-ministre a été fortement tenté de n'y point répondre. Nous allions oublier de constater que M. Marchand a félicité chaleureusement le cabinet de sa courageuse protestation contre l'inique décision de la commission chargé de la répartition de la dette respective des deux provinces de Québec et d'Ontario.

L'hon. premier-ministre de la province de Québec a répondu aux courtoises remarques de M. Marchand par des observations non moins courtoises : un assaut de politesse, quoi. M. Chauveau a touché aux rares questions mentionnées dans l'adresse et a répondu victorieusement aux reproches de M. Marchand relativement à la loi touchant les sociétés de colonisation. Il a prouvé, par quelques chiffres, que la loi fonctionnait d'une manière satisfaisante. Sur la question de l'arbitrage, M. Chauveau a été très positif dans ses déclarations : il a prévenu la chambre que jamais le cabinet ne se soumettrait à la décision donnée par la commission après la retraite très motivée de l'arbitre de la province de Québec.

M. Picard et M. Bessette ont été très courts dans leurs remarques. M. Picard a surtout parlé du code municipal, M. Bessette, des chemins de colonisation. Ils ont dit, d'ailleurs, d'assez bonnes choses dont le gouvernement peut faire profit.

Et ça été tout.

Après ces six discours, l'Adresse a été adoptée paragraphe par paragraphe, et la chambre s'est ajournée, contente d'elle et évidemment satisfaite de sa diligence.

En parlant des discours, nous avons oublié de faire remarquer qu'ils ont eu tous leur bonne part d'applaudissements. Parmi ces témoignages d'approbation, il en est un que nous ne pouvons tolérer : c'est celui qui consiste à crier à un orateur qui dit, en français, de bonnes choses : *hear ! hear !* comme s'il n'y avait pas dans le répertoire parlementaire français un seul mot capable de rendre ce sentiment de satisfaction. Dans les chambres françaises, quand on veut témoigner à un orateur le cas qu'on fait do ses paroles, on dit *bien !* ou *très bien !* Cette exclamation vaut bien le très banal *hear ! hear !*

Le conseil législatif n'a pas siégé vendredi. Les débats sur l'adresse auront lieu, dans cette chambre, aujourd'hui. Nous avons déjà donné les noms des *moteur* et *secondeur* de l'Adresse.

La gallerie des journalistes était, vendredi, presque au complet. La pluspart des journaux de la province avaient, là, leurs représentants atitrés.

Bibliographie.

Petit manuel d'Agriculture, à l'usage des écoles élémentaires, par Hubert LaRue.—Prix : 12 sous.

Voici un petit livre que tout le monde doit avoir. La meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est que je l'ai entre les mains.

On m'a demandé, je ne sais trop pourquoi, d'en dire quelques mots aux lecteurs du *Courrier du Canada*, ce à quoi —je ne sais trop pourquoi non plus—j'ai consenti.

Le Conseil de l'Instruction publique a déjà donné son approbation à l'opuscule de M. LaRue ; ce dernier sait donc à quoi s'en tenir sur l'opinion des hommes compétents. S'il désire maintenant connaître l'appréciation de tout le monde, qu'il veuille bien m'écouter. Je consens volontiers à représenter le *gros* public ; et cela sans mandat, comme MM. Gambetta et Jules Favre, et aussi sans salaire, comme....Mais ne parlons pas de politique.

Le petit manuel d'agriculture que j'ai devant les yeux a été écrit expressément pour les écoles élémentaires. Vous allez peut-être croire que la tâche de l'auteur en était d'autant plus facile ? Il n'en est rien.

D'abord, pour qu'un livre soit digne de devenir livre de classe, il lui faut être irréprochable non seulement sous le rapport de la science ou de la doctrine, mais encore sous le rapport de la forme. De quelle autorité n'est pas un livre *imprimé* pour un jeune élève, et combien ne doit-on pas soigner la rédaction de ceux que l'on met entre ses mains ! Sous ce rapport, je n'hésite pas à dire que le petit livre de M. LaRue est parfait. Le littérateur le plus minutieux n'y trouverait pas la moindre incorrection de langage, et les épreuves et revises ont été corrigées avec tant de soin que M. l'abbé Laverdière lui-même n'y saurait découvrir une seule erreur typographique !

Quant à écrire pour les écoles élémentaires, *pour les enfants*, c'est plus qu'une difficulté, c'est une parfaite impossibilité pour certaines gens ; et si M. le docteur LaRue n'était pas lui-même professeur ; s'il n'avait pas lui-même enseigné pendant bien des années ; son livre eût été certainement tout autre.

Je défie l'homme le plus instruit du monde (il serait assez difficile d'identifier cet homme-là !) de bien rédiger un ouvrage didactique quelconque, si, auparavant, il ne s'est jamais livré à l'enseignement.

Je me souviens avoir vu à l'œuvre un homme fort instruit, mais tout-à-fait novice dans l'art de l'enseignement, à qui on avait confié la direction de quelques élèves. Il parlait, expliquait, dissertait, interrogeait ; parfois même il s'élevait à une véritable éloquence. Cependant les élèves ne comprenaient absolument rien. Un professeur expérimenté vint prendre sa place au bout de huit jours. Il commença par exposer un principe, une vérité—une seule : simple, si simple qu'il semblait puéril d'en parler ; puis vint une seconde donnée se rattachant à la première ; et le professeur continuant ainsi, procédant constamment et patiemment par la synthèse, les élèves connurent parfaitement, après trois ou quatre leçons, les principes généraux, base et fondement de la science dont ils voulaient se rendre maitres.

Pour bien enseigner, il faut d'abord bien posséder son sujet, puis savoir se faire petit avec intelligence.

Or je crois pouvoir affirmer que la méthode comme la forme littéraire ne laisse rien à désirer dans le petit livre qui nous occupe. Essentiellement élémentaire ; clair, concis et d'une grande correction typographique ; on dirait un de ces livres de classe si méthodiques et si parfaits de forme dont la dixième ou quinzième édition nous arrive de la vieille France.

M. LaRue débute par cette phrase laconique :

" Dans la rédaction d'un petit manuel de ce genre, deux graves défauts sont à éviter : 1o ne pas atteindre le but ; 2o le dépasser. "

Ce laconisme se soutient cinquante pages durant. Pas de lignes courbes ; pas de lignes brisées : lignes droites partout.

L'appréciation de la partie purement scientifique de l'opuscule qui nous occupe, est, je l'avoue bien humblement, en dehors de ma portée. Là dessus, je me repose, comme à peu près tout le monde, sur la décision du Conseil de l'Instruction publique. Je me permettrai seulement de dire ici que les avis de l'auteur, touchant le *chaulage* des prairies, ont été, à ma connaissance personnelle, exécutés à la lettre, il y a quelques années, par un cultivateur du comté de Maskinongé, et que les résultats obtenus ont été véritablement étonnants.

L'auteur parle tour à tour de la qualité des terres et des moyens de les amender, de l'appropriation des semences aux diverses qualités de sol, du drainage, des bestiaux, etc., etc. Ajoutons qu'il insiste assez longuement sur le *traitement* et l'usage des.... *fumiers.*

M. LaRue, poëte et chimiste—ce qui ne s'exclut pas—avait sans doute devant les yeux des moissons jaunissantes, de blonds épis et des fleurs aux fraiches corolles, quand il écrivait sur les fumiers pailleux, chauds, froids, etc. Tout le monde peut lire cela ; il s'agit seulement de porter sa pensée de la cause aux effets, et.... de prendre une prise !

En résumé, M. LaRue a, de l'avis de tous, fait un travail éminemment utile. Je voudrais en voir quelques milliers d'exemplaires entre les mains du peuple, certain que je suis que sa diffusion produirait les plus heureux résultats.

Ernest Gagnon.

A M. l'abbé Gauthier, au sujet de la géographie Holmes.

M. Gauthier, *professeur d'histoire*, fait autorité dans la classe qu'il dirige et nous n'y voyons pas de mal ; mais M. Gauthier, *écrivain*, en changeant de théâtre ne nous paraît pas avoir changé d'allure, et il y a lieu d'en être surpris. Il traite l'opinion publique, de la même façon qu'il traite ses élèves. Il écrit et on dirait qu'il enseigne, qu'il dicte et qu'il s'impose ; il écrit, tenant la plume d'une main et la férule de l'autre. Il s'adresse à des milliers d'hommes éclairés et instruits, dont un bon nombre sont pour le moins ses égaux, exactement comme s'il n'avait devant lui que ses vingt ou trente élèves d'habitude. Il montre ainsi, un manque de respect envers le public, que nous ne pouvons nous empêcher de signaler tout d'abord.

Comme nous entendons bien, *nous*, ne jamais rien avancer *sans preuves*, nous allons, de suite, démontrer la vérité de notre assertion.

M Gauthier accroche son premier argument à la fausse acception d'un mot, *l'ontologie*, à un *lapsus plumae* évident à tout œil qui veut s'ouvrir et regarder—et sans plus tarder, il conclut.

" Après de *semblables égarements*, qui suffisent pour discréditer tout un long article, serons-nous étonnés de rencontrer une série d'accusations comme celles-ci : " *la géographie de l'abbé Holmes manque de méthode et d'unité, etc.* "

En d'autres termes, cela veut dire, " que M. Poitevin, ignorant ce que c'est que *l'ontologie*, ignore par conséquent le premier mot de la géographie. "

Voilà *tout* l'argument, dans *toute* sa force, toute sa puissance.

Nous pourrions aisément disputer sur la valeur du mot et faire voir à M. Gauthier, à son grand étonnement, qu'il a, ce mot, dans son *etymologie*, exactement le sens que nous lui prêtons ; mais Dieu merci ! nous ne tenons guère à des chicanes de mots, et nous admettons sans plaider, que la science, *par convention*, a attaché à l'*ontologie*, une autre signification que celle que nous lui avons attribuée, dans un de nos articles écrit, *currente calamo.*

Doit-il suivre, de ce que notre plume nous a fourché sur un mot étranger à la géographie que notre jugement ne saurait plus rien valoir, en fait de géographie ? Evidemment non.

C'est pourtant bien ce qu'entend notre légitime contradicteur, lorsqu'il écrit :

" Après de semblables égarements, etc. "

L'*ontologie* est une science abstraite, la *géographie* est une science essentiellement positive. Il n'y a aucun rapprochement à faire entre les deux. On peut être très fort en *ontologie* et très faible en *géographie*, cela *vice versâ*. M. Gauthier le sait ou doit le savoir et le comprendre tout aussi bien que nous ; pourquoi n'a-t-il pas la franchise de le reconnaître ?

Bien loin qu'il le reconnaisse, il se fait du contraire une base d'argument contre nous—exactement comme s'il avait toujours affaire à ses élèves.

On ne saurait se moquer plus impudemment du public, du bon sens et de la raison. *L'ontologie*, occupant des *sphères sublimes*, est ainsi placée bien audessus de la *géographie*, la plus *terre-à-terre* de toutes les sciences ; elle se trouve, en rapport avec elle, du plus au moins, dans l'ordre des connaissances humaines. Autrement parlant, on peut être un géographe éminent et ne rien entendre à *l'ontologie*

Supposant donc que M. Gauthier eût été de bonne foi, en relevant ce mot perdu, cette échappée de plume, il s'est manifestement moqué du public en disant :

" Après de *semblables égarements*, peut-on croire que M. Poitevin, y entende goutte, en fait de géographie ?

Eûssions-nous été capable d'user de pareils moyens, à quelles conclusions pénibles, pour le savant auteur, ne serions-nous pas arrivé ?

Des erreurs *d'inadvertance*, combien son livre en contient-il ? combien n'en contient-il pas ? Il en avoue un certain nombre, il en cache quelques autres dans les plis de la robe de M. Holmes : il rejette la masse, *dans la case du compositeur.* Pauvres excuses ! car après tout, qu'il y ait ignorance ou non, de la part de l'auteur, l'erreur n'en subsiste pas moins dans l'ouvrage et l'élève ne pourra jamais la distinguer de la vérité. Ce qui est publié sera appris, et plus d'une erreur grossière ainsi introduite dans l'esprit de l'élève y sera indéfiniment fixée. Pour parer au mal que la géographie Holmes est destinée à produire, si l'on continue d'en faire usage—il faudrait l'accompagner d'un *corrigenda* d'une centaine de pages, préparé par *quelqu'un qui aurait à cœur de faire enseigner la géographie comme elle doit l'être, et qui, de plus, serait à la hauteur de sa tâche.*

Et ce *quelqu'un* ne se trouvera pas, parce qu'il comprendra, *après une heure d'étude*, que la géographie *Holmes* a fait *son temps*, et qu'un homme intelligent perdrait *le sien*, en tentant de la refaire ou de *la corriger.*

Eh bien, pour en revenir à notre argumentation, supposons qu'après avoir signalé les erreurs du savant auteur, au sujet du lac *Abittibi*, de nos *seigneuries*, qui *n'existent plus*, en dépit même de son entêtement, du *lac St. Louis*, du *surintendant de l'Instruction Publique*, de la *mission* de la Rivière-Rouge *qui se jette dans le lac Winnipeg* (page 11, art II) et de mille autres que nous lui ferons connaître à loisir : supposons, qu'il nous eût plû d'ajouter.

" Après de *semblables égarements*, que peut-on penser des connaissances de M. Gauthier, en fait de géographie ? " quelle aurait été l'impression du savant auteur ? Nous le lui demandons ?

Comme il ne répondra pas et pour cause, nous répondrons pour lui.

A la suite d'une pareille conclusion, M. Gauthier se serait dit. " Mais ce Poitevin est malhonnête, faux, déloyal, il n'a ni honneur, ni bon sens, ni dignité. "

M. Gauthier aurait eu raison.

Il ne s'agit pourtant pas ici d'*ontologie*, mais simplement de *géographie.* Ces erreurs que nous signalons sont tout entières dans le sujet. Notre argumentation ainsi lancée aurait pu paraître revêtue d'un certain bon sens, dont plus d'un sot aurait su tirer profit ; mais heureusement, nous n'en sommes pas réduit là, et nous saurions reconnaître que la " *géographie Holmes* " pourrait encore être suivie, avec profit, n'était-ce, *qu'elle manque de système et d'unité, n'était-ce encore, que M. Gauthier y a failli dans la correction des statistiques* et généralement, *dans tout ce qui concerne la géographie politique.*

Nous tenons avant tout à être honnête, loyal et logique. L'opinion publique saura bien apprécier notre modération.

Cependant, on nous comprendra peut-être mieux, par un exemple :

Que le lecteur veuille bien ouvrir la *géographie Holmes, corrigée par M. Gauthier*, à la page 12 ;—qu'il descende la page, jusqu'à la ligne 19,—là il lira, " *le dinde sauvages, aux brillantes plumes noirâtres*, etc—qu'il veuille bien passer ensuite, à la page 14 : qu'il y descende jusqu'à la 13ème ligne et là il lira encore :

" *le dinde sauvage*, " etc.

Le dinde ? voit-on de suite où l'on peut mener M. Gauthier avec ce seul mot. ? *Le dinde ?* ne sait-il pas (*M. Gauthier*) que le mot *dinde* est féminin ? et que pour désigner le genre masculin il faut dire, *dindon* !

Deux fois il a répété *le dinde !* deux fois, il est dans l'erreur !

Il va nous dire, (M. Gauthier,) que dans ses éditions antérieures, M. Holmes a fait la même faute, et cela est bien possible ; mais M. Gauthier, à la septième édition, n'en est pas plus excusable, d'avoir laissé *le dinde* à la place du *dindon. Dindon* ! c'est bien *dindon* ! et non pas dinde qu'il faut écrire. Votre dictionnaire vous le dira M. Gauthier.

Eh bien ! eûssions-nous été homme à profiter de pareilles erreurs, nous aurions pu dire, mais avec un grand semblant de raison :

" Après *de tels égarements*, pourrez-vous croire que M. Gauthier ait le droit de se mêler de parler de géographie, et surtout, de corriger M. Holmes ? "

Car, pour publier une géographie, il faut savoir écrire, il faut apprendre sa langue.—Or, vous ne la savez pas M. Gauthier, vous le voyez de reste. Donc, votre géographie ne vaut pas la paille.

Remarquez qu'ici notre argumentation reposerait sur votre ignorance d'un fait élémentaire, sur l'ignorance du genre d'un nom et qu'il nous est bien permis de dire, " puisque vous ne connaissez pas le moins, *à fortiori*, ne devez-vous rien savoir *du plus.*

Mais ce genre d'argumentation nous paraît indigne d'un homme honnête et instruits.

(*A continuer.*)

Rivière-Rouge.

Nous lisons sous ce titre dans le *Nouveau-Monde* de samedi.

Nous regrettons d'apprendre que le journal anglais qui vient d'être fondé à Manitoba, sous les auspices du Gouvernement, a fort maladroitement débuté par un article d'injures à l'adresse de la population des Métis-canadiens-français.

Il ne faut point, sans doute, donner à ce fait une importance qu'il ne saurait avoir ; mais, s'il est vrai que le " *Manitoban* " soit un organe officiel, il importe à la paix des esprits que sa rédaction soit suivie de plus près.

Les Prétendants.

M. le Comte de Chambord vient d'adresser le manifeste suivant à la France. M. le comte de Chambord est l'héritier direct et légitime de la branche ainée des Bourbons :—

Francais,

Vous êtes de nouveau maitres de vos destinées. Pour la quatrième fois, depuis moins d'un demi-siècle, vos institutions politiques se sont écroulées, et nous sommes livrés aux plus douloureuses épreuves.

La France doit-elle voir le terme de ces agitations stériles, source de tant de malheurs ? C'est à vous de répondre.

Durant de longues années d'un exil immérité, je n'ai pas permis un seul jour que mon nom fût une cause de division et de troubles ; mais aujourd'hui qu'il peut être un gage de conciliation et de sécurité, je n'hésite pas à dire à mon pays que je suis prêt à me dévouer tout entier à son bonheur.

Oui, la France se relèvera si, éclairée par les leçons de l'expérience, lasse de tant d'essais infructueux, elle consent à rentrer dans les voies que la Providence lui a tracées.

Chef de cette maison de Bourbon qui, avec l'aide de Dieu et de vos pères, a constitué la France dans sa puissante unité, je devais ressentir, plus profondément que tout autre l'étendu de nos désastres, et mieux qu'à tout autre, il m'appartient de les réparer.

Que le deuil de la Patrie soit le signal du réveil et des nobles élans. L'étranger sera repoussé, l'intégrité de notre territoire assurée, si nous savons mettre en commun tous nos efforts, tous nos dévouements et tous nos sacrifices.

Ne l'oubliez pas, c'est par le retour à ses traditions de foi et d'honneur que la grande nation, un moment affaiblie, recouvrera sa puissance et sa gloire.

Je vous le disais naguère : gouverner ne consiste pas à flatter la passion des peuples, mais à s'appuyer sur leurs vertus.

Ne vous laissez plus entrainer par de fatales illusions. Les institutions républicaines, qui peuvent correspondre aux inspirations des sociétés nouvelles, ne prendront jamais racine sur notre vieux sol monarchique.

Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder, avec vous un gouvernement vraiment national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but.

Effaçons jusqu'au souvenir de nos discussions passées, si funestes au développement du véritable progrès et de la vraie liberté.

Français, qu'un seul cri s'échappe de votre cœur :

Tout pour la France, par la France et avec la France.

Henri.

Frontière de France (Suisse), 9 oct. 1870.

D'un autre côté, le Duc d'Aumale, l'un des fils et héritiers de Louis-Philippe, s'adresse comme suit aux électeurs de la Charente :

Toujours prêt à servir mon pays, j'accepte la candidature que vous m'avez offerte.

Voici mon programme :

Adhésion actuelle au gouvernement qui combat et qui négocie.

Adhésion future au gouvernement librement choisi par la Constituante.

Paix honorable, liberté, ordre, probité.

Duc d'Aumale.

Néron distancé.

On a télégraphié de Versailles, 31 octobre :

" *Invitation a été adressée aux souverains de divers Etats de l'Allemagne du Sud de venir être témoins du bombardement de Paris.* "

N'est-ce pas une merveilleuse idée, d'inviter les monarques de l'Europe a assister au spectacle de l'incendie de Paris ? Néron savourait seul l'embrasement de Rome. Le doux roi Guillaume invite ses amis à contempler la ruine de la capitale des sciences et des arts. Décidément l'humanité est en progrès !

NOUVELLES D'EUROPE.

(*Par le télégraphe transatlantique.*)

Londres, 4 nov.

Le correspondant du *Standard* à Paris écrit que dans les vingt-cinq jours d'armistice accordée par la Prusse pour les élections, est compris le droit d'approvisionner Paris.

Le même correspondant dit que la populace s'est soulevée à Tours s'est emparée des membres du gouvernement, et a formé un comité de salut public ; mais que bientôt après, la garde nationale a rétabli l'ordre.

La garde nationale et les gardes mobiles de Besançon refusent de combattre sous les ordres de Garibaldi.

Paris votera jeudi, si les pouvoirs du gouvernement de la défense nationale sont maintenus. Un maire sera élu par chaque arrondissement.

Durant les dernières émeutes, Trochu a été menacé par la populace. Des fusils et des bayonnettes ont été dirigés sur lui, mais son sang froid a désarmé les émeutiers.

La nouvelle de la capitulation de Metz a causé une grande sensation, mais n'a jeté aucun découragement parmi les troupes.

Tours, 3 nov.

M. Thiers était à Paris le 30 ultimo.

Excepté le *Réveil* et le *Combat* tous les autres journaux sont en faveur de l'armistice.

Marseilles, 3 nov.

Les communications télégraphiques avec le Nord ont été suspendues pour quelques jours.

La blessure du général Givet n'inspire aucune inquiétude.

Cluseret a été nommé général de la Garde Nationale qui a refusé de l'accepter comme tel. L'élection de Cluseret comme général aura lieu dimanche.

Tours, 4 nov

Tous les journaux ici louent la conduite de Trochu et expriment la conviction qu'il réprimera tous les troubles futurs dans Paris, comme son élection sera sanctionnée par un vote du peuple prochainement. Tout est tranquille à Lyon. On est hautement indigné contre Bazaine, mais il n'y a pas de désordre. Les citoyens préparent activement la défense de la ville.

Une correspondance de Marseilles qualifie d'absurde la conduite de Cluseret, qui lorsqu'il a été conduit en triomphe à la préfecture, a nommé Francis Train, général-en-chef des Gardes Nationaux.

A Grenoble, la population soulevée a arrêté le général Barran, commandant de la garnison de la ville.

A Nîmes, il y a eu des troubles ainsi qu'à Toulouse. La tranquillité y règne un peu plus à l'heure qu'il est.

On rapporte que le représentant de l'Autriche à Tours, nie positivement les rumeurs données par des journaux politiques prussiens allant à dire qu'une alliance avait été conclue entre l'Autriche et la Prusse.

Un correspondant particulier écrit de Versailles le 3 :

On fait tout ce qui est possible pour faciliter la mission de Thiers.

L'empressement des prussiens à reprendre les négociations est évidemment dû à ce que l'on croit Paris mieux approvisionné qu'il ne l'est.

Von Kell, chancelier de Bismark, m'a dit aujourd'hui, qu'il pense pouvoir être ici le printemps prochain. Il est à peu près certain que Paris a des provisions pour quatre mois et l'on prend des mesures pour qu'elles durent encore plus longtemps. On nous a demandé de permettre aux femmes et aux enfants de quitter la ville avant le bombardement, mais il est impossible d'y acquiescer.

230 canons de siége sont dans le Parc au Sud de Paris. Des officiers expérimentés expriment bien peu de confiance dans cette batterie de siége prise dans son entier.

Le gouvernement a publié un décret déclarant que :—Attendu que le pays est en danger et que c'est le devoir de tous les citoyens de le sauver, devoir qui n'a jamais été aussi urgent ni aussi sacré, il est décrété que tous les hommes capables, depuis 20 jusqu'à 40 ans, mariés ou veufs avec enfants, seront mobilisés et organisés par les Préfets et mis à la disposition du ministre de la guerre. L'organisation devra être terminée le 29 novembre. Toute exemption basée sur des raisons qu'il faut soutenir la famille est nulle, même pour tous ceux qui jouissent de cette exemption. La République pourvoiera au soutien des familles reconnues comme privées de tout support par les autorités duement nommées à cet effet. La République adoptera les enfants de ceux qui ont succombé sur le champ de bataille.

Il est aussi décrété que chaque département, d'ici à deux mois, ait autant de batteries de campagne qu'elle a de centaines de défenseurs.

Les préfets sont munis de tous les pouvoirs pour hâter la mise en vigueur de ce décret.

La première batterie dans chaque département doit être prête d'ici à un mois.

Un bulletin officiel vient d'être placardé. Il désorganise tout un corps de francs tireurs pour mauvaise conduite devant l'ennemi et traduit les officiers devant une cour martiale.

Londres, 4 nov.

Le correspondant Parisien du *Standard* dit que Bourbaki n'a pas résigné et n'a pas été destitué.

Toute la garde nationale aura des chassepots lundi prochain.

Augusta Sala écrit de Paris que le bombardement de la ville n'est pas encore com-

mencé, que Lyon se dispose à soutenir un siége rigoureux et que les gardes mobiles ont vaillamment défendu Roppe, d'où les Prussiens ont été repoussés. Le siége de Belfort est commencé.

L'armée d'investissement de Metz a commencé le siége de Thionville.

On mande de Bouzouville en date du 3 que les prussiens ont organisé des colonnes mobiles pour faire la chasse aux francs-tireurs et que déjà plusieurs engagements ont eu lieu. Les Français y ont perdu vingt hommes.

Le *Times* d'aujourd'hui publie une lettre dans laquelle l'auteur dit qu'en s'emparant de l'Alsace, la Prusse n'a fait qu'accroître les haines internationales et que dans l'intérêt de la paix européenne le roi Guillaume devrait renoncer à cette province.

La constituante, qui se réunira le quinze novembre, ratifiera l'armistice.

Gambetta vient de publier une autre circulaire dans laquelle il exhorte les commandants à exercer constamment leurs troupes et leur demande de faire immédiatement connaître au gouvernement les rencontres avec l'ennemi. Les généraux ont la responsabilité des commissariats et doivent agir avec une extrême précaution à l'égard des éclaireurs.

Une rumeur comportant que les négociations de l'armistice avaient échoué a causé cette après-midi beaucoup de dépression sur le marché.

Le ton des communications entre le gouvernement anglais et Bismark s'est beaucoup adouci depuis que l'Angleterre a consenti à une cession de territoire à l'Allemagne par la France.

Une dépêche de Londres à la *Tribune* dit que Laurier, parti de Londres le 4, craint un soulèvement des républicains rouges dans tout le midi de la France.

L'armistice conclu, personne ne pourra entrer en France sans un passeport allemand. Les prussiens permettront l'envoi des lettres.

Laurier, qui reçoit constamment des dépêches de Tours, ne doute aucunement que l'armistice ne soit conclu et suivi d'un traité de paix, si les rouges n'y mettent pas d'obstacles.

Berlin, 4 nov.

La prise de Dijon est confirmée par une dépêche du général Vœrder. Une grande partie de la ville a été incendiée par le bombardement. Dans cette affaire, deux régiments de grenadiers prussiens ont perdu 700 hommes. On ne connaît pas encore le chiffre des pertes des français.

Mercredi il y avait auprès de l'Empereur à Wilhemshohe 21 généraux et 87 officiers supérieurs. Le Prince Murat et quelques autres sont restés auprès de Napoléon, tandis que les autres se sont rendus à Berlin. L'entrevue de l'Empereur avec Canrobert a été très cordiale.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dit qu'avant la capitulation de Metz, Bazaine avait ordonné a ses soldats de ne pas détruire leurs armes, attendu que si les prussiens s'en emparaient ils les rendraient à la fin de la guerre en même temps que les forteresses, et la *Gazette* ajoute que c'est là une erreur.

Berne, 3 nov.

Les gardes mobile et nationale ont été mises en déroute par les prussiens mardi, près de Thonn.

Vienne, 4 nov.

La rumeur disant que l'Autriche était intervenue en faveur du Pape est officiellement démentie.

Une dépêche de Londres adressée au *World* le 4 dit que le cabinet britannique a tenu ce jour là une session extraordinaire.

Le comte Granville a reçu une dépêche annonçant que Trochu a donné son approbation à l'armistice proposé par Bismark et dont le protocole a été signé par Trochu, Favre, Arago, Ferry, Garnier Pagès, au nom du gouvernement français, et par Bismark et Moltke représentant le Roi de Prusse.

Les élections faites à Paris pour ratifier l'autorité du gouvernement de la défense nationale ont donné une écrasante majorité en faveur de ce gouvernement. Les généraux ont conduit aux lieux de votation leurs soldats qui ont tous voté "oui."

Le temps de l'armistice commence le 4 novembre et expire le 28.

Les conditions de l'armistice relatives au ravitaillement de Paris ne sont pas mentionnés dans la dépêche.

Le 30 octobre, Bismark a dit à un correspondant de journal que l'armistice mènerait certainement à une paix définitive. Et comme le correspondant demandait si la paix pouvait être conclue sans une cession de territoire, Bismark a répondu négativement. Alors le correspondant lui ayant demandé si le peuple français accepterait un gouvernement consentant à une cession du territoire, Bismark a répondu par un sourire.

Le correspondant du *Herald* écrivait le 1er novembre de Versailles que tout est fort tranquille depuis la sortie du 21. Le parc est le rendez-vous des princes et des ministres qui les visitent. On pense que la paix sera prochainement conclue, ce qui n'empêche pas qu'on fasse de grands préparatifs de guerre.

Madame Bazaine est à Bruxelles et se rend à Wilhemshohe pour rencontrer son mari.

Londres, 5 nov.

Le marché est indécis en ce qui regarde l'emprunt français, qu'on considère comme réellement bon.

Bruxelles, 5 nov.

L'Impératrice Eugénie est passée jeudi en ville, retournant à Chiselhurst après avoir passé une journée avec l'Empereur.

Tours, 5 nov.

On croit qu'en conséquence de l'armistice, l'armée de la Loire, commandé par Garibaldi, suspendra ses opérations. L'armée allemande qui marchait contre Garibaldi se dirige maintenant de Dijon sur Chagny, menaçant Lyon et Bourges.

Le soulèvement révolutionnaire diminue à Marseille, où le général Cluseret commande la garde nationale. On pense que Cluseret sera mis à la retraite par l'élection d'un général qui aura lieu dimanche.

Esquiros a été nommé président du comité de défense du Rhin.

Londres, 5 nov.

94 millions de francs ont été souscrits en France à l'emprunt du gouvernement.

Le *Times* de ce matin publie un télégramme disant que l'entrevue de Thiers avec Bismark s'est continuée hier et que les propositions du gouvernement anglais n'ont pas encore été prises en considération.

Bruxelles, 5 nov.

Le *Nord* publie une lettre dans lequel Bazaine taxe de mensonge la proclamation de Gambetta à l'armée française. Bazaine déclare qu'il n'y a ni trahison, ni intrigue en faveur des Bonapartistes et passe en revue les causes qui ont rendu absolument nécessaire la capitulation de Metz, après beaucoup de souffrances endurées par la garnison.

New-York, 5 nov.

Une dépêche au *World* en date du 4 confirme la nouvelle de l'élection qui a donné une majorité de 471,000 votes contre 56,000 au gouvernement provisoire dans Paris.

Le 3 et le 4 Thiers a conféré avec Bismark, auquel il a d'abord montré ses lettres de créance, lui demandant d'accepter l'armistice proposé par lord Granville. A cela le chancelier prussien répliqua que Thiers devait avoir une autorisation du gouvernement de Tours, outre celle du gouvernement de Paris. Thiers s'est en conséquence mis en communication avec le ministère de Tours pour en obtenir une autorisation formelle.

Alors Bismark insista sur la convocation d'une assemblée constituante pour constater si le pays désirait la suspension des armes, ajoutant que le siége de Paris serait continué.

A la seconde entrevue, Bismark discuta les condition de l'armistice, proposant que Paris ne reçut quotidiennement des provisions que pour une journée et que les préparatifs de guerre fussent poursuivis des deux côtés ; que les Prussiens conservassent les places qu'ils occupaient et eussent permission de transporter leur matériel de guerre, ce à quoi Thiers consentit. Enfin, Bismark a permis que l'Alsace et la Lorraine envoyassent des représentants à la constituante.

Berlin, 5 nov.

Le commandant de Metz dit que la capitulation de Bazaine a mis en possession des Prussiens 53 aigles, 541 pièces de campagne, de l'ammunition pour 85 batteries, 800 canons de siége, 66 mitrailleuses, 300,000 sabres et fusils, 2,000 chariots de guerre, et une fabrique de poudre.

Tours, 5 nov.

A Rheims, Epernay, Châlons et St. Menehoulde, les citoyens se battent tous les jours avec les fourrageurs prussiens.

Jeudi les allemands on fait à Dijon une requisition de 80,000 rations.

Des nouvelles de Paris disent que Jules Favre a déclaré que le gouvernement ne consentira jamais à une cession de territoire pour obtenir la paix.

C'est M. Picard, le ministre des finances, qui a fait venir la garde nationale pour mettre en liberté ses collègues emprisonnés à l'Hôtel-de-Ville par les émeutiers. Félix Pyat et Blanqui ayant envoyé des émissaires requérir de fortes sommes, Picard les a fait arrêter et les tient prisonniers.

Le maire de Paris, Etienne Arago, a donné sa résignation.

Les personnes jusqu'aujourd'hui arrêtées comme émeutiers sont celles qui ont été les plus violentes contre Trochu. Blanqui. Flourens et leurs principaux partisans ont été emprisonnés dans la cour de l'Hôtel-de-Ville pour les soustraire à la populace, qui les accuse de trahison et voulait les fusiller. On fera leur procès après les élections.

Kératry arrive de la Bretagne, d'où il rapporte d'excellentes nouvelles.

New-York, 5 nov.

Une dépêche de Berlin dit que Garibaldi a été environné et fait prisonnier avec un détachement de la garde mobile.

Nrntes, 5 nov.

On a reçu par un ballon des nouvelles de Paris. Le gouvernement a lancé une proclamation dans laquelle il dit au peuple : "Vous nous avez donné des ordres et nous sommes restés au poste dangereux que vous nous avez assigné lors de la révolution de septembre et nous conservons le pouvoir que vous nous avez confié. Nous avons accompli les grands devoirs que votre confiance nous a imposés. Le premier de ces devoirs, c'est la défense nationale, qui est l'objet exclusif de nos occupations. Nous réprimerons tous les mouvements séditieux en faisant rigoureusement exécuter les lois."

Dans une autre proclamation, Jules Favre dit : "La délivrance du pays n'est possible que si on respecte les autorités militaires et civiles."

Grand nombre de gardes nationaux ont félicité le général Trochu de ce qu'il a échappé aux émeutiers et montré beaucoup de bravoure en ces circonstances difficiles. En leur répondant, Trochu a dit : "La république seule peut nous sauver, et si elle tombe nous serons tous perdus."

Londres, 5 novembre.

On rapporte que le comte de Chambord est arrivé *incognito* en France et se trouve maintenant sur la frontière du Rhin.

On continue à se battre autour des fortifications de Paris.

Des vaisseaux laissent maintenant l'Irlande chargés de biscuits et de céréales pour la France.

Les habitants du département de l'Oise refusent de porter des vivres à l'armée française, préférant les vendre pour argent comptant aux prussiens.

Londres, 6 novembre.

Les délibérations sur la constitution fédérale de l'Allemagne, aux quartiers-généraux de de Versailles, ont marché si vite qu'il est possible que le Reichsrath sera convoqué à Versailles.

Les rumeurs que l'Allemagne entend s'annexer le Luxembourg ne sont pas fondées, elles sont mises en circulation par ceux qui voudraient la voir prendre le Luxembourg au lieu de l'Alsace, de la Lorraine et de Metz qu'elle gardera certainement.

On a lieu de croire que les négociations de l'armistice seront conclues aujourd'hui.

Un correspondant spécial à Versailles télégraphie au *World* que Thiers a eu samedi une entrevue avec Favre et Trochu à Billancourt. Thiers fit rapport de l'arrangement conclu avec Bismark. Cet arrangement fut approuvé par Favre et Trochu, qui exprimèrent l'espoir d'obtenir du peuple son adhésion.

Il y a à Paris assez de pain et de vin pour se rendre au mois de mars. L'approvisionnement de viandes salées est immense. Les légumes et les volailles sont encore en abondance sur les marchés.

Le dernier essai des Rouges pour renverser le gouvernement a redoublé le désir de la majorité pour le soutenir.

Une dépêche datée du 4 dit : Garibaldi a été fait prisonnier avec 30 officiers italiens.

Tours, 6. nov.

Les nouvelles reçues de Paris le 3 ne donnent rien de nouveau touchant l'armistice. Rochefort a résigné sa place dans le comité de défense, en conséquence d'un désaccord avec le gouvernement sur la question des élections des communes.

Le gouvernement ne siége plus à l'Hôtel-de-Ville.

Les assemblées se tiennent à la résidence d'un des ministres.

Versailles, 6 nov.

M. Thiers a reçu ordre des autorités de Paris de rompre les négociations d'une armistice et de quitter les quartiers généraux.

Florence, 5 nov.

Voici le programme ministériel : Unité nationale, institutions libérales à Rome, décentralisation, révision et réductions des taxes et réorganisation de l'armée sur les principes de l'armée prussienne ; le 1er juillet 1871 est fixé pour le transfert de la capitale, de Florence à Rome.

Une dépêche spéciale du *World* datée de Londres, 5 novembre dit qu'une dépêche de Florence annonce que Victor Emmanuel refuse définitivement de se rendre à Rome, craignant d'encourir les anathèmes de l'Eglise. Une crise ministérielle a eu lieu lorsque cette décision a été connue, mais les affaires se sont ensuite arrangées de manière à empêcher une rupture dans le cabinet.

Versailles, 6 nov.

Le gouvernement provisoire a finalement rejeté le proicole arrêté par Thiers et Bismark. Thiers a rendu ordre de notifier Bismark que ses conditions ne pouvaient être acceptées et de retourner dans la capitale immédiatement.

La cause de la rupture est dit-on la persistance de Bismark à exiger des garanties pour une cession de territoire. Ainsi la guerre continue.

L'ambassadeur prussien a Londres dit que la guerre continuera tout l'hiver.

Londres, 6 nov.

Les prussiens ont occupé Leverins et Moval. Il sont aussi à Hermon.

Deux ballons venant de Paris ont été capturés par les Prussiens. Il y avait 5 passagers qui ont été amenés prisonniers à Versailles.

FAITS DIVERS.

POUR CHICOUTIMI.—Le vapeur *Clyde* laissera demain matin à 7 heures, le quai St. André, pour Chicoutimi, s'arrêtant à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha ! Ha !

CONCERT-PRUME.—Jeudi soir, M. F. Jéhin-Prume donnera un grand concert vocal et instrumental, assisté des principaux amateurs et artistes de cette ville. Il serait superflu d'inviter les citoyens de Québec à ne pas manquer une si belle occasion d'entendre le célèbre violoniste. La réputation de M. Prume est si bien établie que tout le monde voudra aller applaudir le grand musicien dont le nom seul est la meilleure recommandation.

PRÉSENTATION DE L'ADRESSE AU 69ème RÉGIMENT.—Samedi après-midi, nous avons été témoin d'une des plus imposantes démonstrations qu'on ait vues à Québec. Au dessus de 2,000 personnes, représentant ce que notre ville compte de plus distingué, se pressaient dans la salle de musique, pour assister à la présentation de l'adresse et du témoignage d'estime que les citoyens allaient offrir au 69ème régiment, avant son départ.

La salle offrait un coup-d'œil vraiment enchanteur. Les brillantes toilettes des dames et l'uniforme éclatant des militaires éblouissaient littéralement les yeux.

Sur l'estrade réservé aux dames, nous avons remarqué Mesdames Bagot, Garneau, Cauchon, Chauveau, Smyth, Glendonwyn, Bolton, Tessier, Chinic et Poston, etc., etc.

Parmi les messieurs présents, nous signalerons les honorables MM. Cauchon, P. J. O. Chauveau, Robertson, Irvine; l'orateur de l'Assemblée Législative et plusieurs membres ; l'orateur du Conseil ; le major Taschereau, aide-de-camp de Son Excellence le lieutenant-gouverneur ; le consul-général de France ; le maire de Québec, M. Garneau ; le consul-général de Norvège ; le colonel Hamilton ; le colonel Bolton ; le colonel Martindale ; le colonel Bowen et les officiers de l'artillerie de garnison ; le colonel Reeves et les officiers du 8e bataillon ; le colonel Panet et les officiers du 9e bataillon ; le colonel Lamontagne et les officiers de la batterie de campagne ; le colonel Duchesnay et les officiers du bataillon de Lévis; les honorables MM. Thibaudeau, McGreevy, DeLéry, Price; MM. Fry, Joseph, Ross, Price, Chinic, Caron, Scott, Laird, Smith, Holt, Voyer, Cary, Wurtele, etc., etc.

A cinq heures, le colonel Bagot et les officiers du 69ème, en grand uniforme firent leur entrée dans la salle, précédés des drapeaux du régiment. Ils furent reçus par Son Honneur le maire, les membres du comité général et un brillant état-major d'officiers réguliers et volontaires. Le maire lut alors au Colonel Bagot une adresse où il témoignait combien la ville de Québec éprouvait de regret en perdant le vaillant régiment, qui par sa courtoisie, sa belle tenue avait su se gagner l'estime de tous. En terminant on priait de vouloir accepter comme faible marque de reconnaissance, un service en argent pour le *mess* des officiers.

Le colonel Bagot répondit d'une manière très heureuse, que le 69ème régiment était très flatté de l'honneur qu'on lui faisait en ce jour, et que si quelque chose pouvait adoucir le profond chagrin qu'il ressentait en quittant Québec, c'était bien cette dernière preuve d'amitié de la part des citoyens.

M. Garneau proposa alors trois hourrahs pour le colonel Bagot et les officiers du 69ème. A son tour le régiment poussa trois hourrahs formidables en l'honneur des citoyens de Québec et un autre pour le maire.

A cinq heures et demie tout le monde quittait la salle, tandis que la bande exécutait l'hymne national.

—Une petite fille de M. Kerr, avocat, mit en jouant, des allumettes chimiques dans sa bouche et après vingt-quatre heures, elle est morte empoisonnée. Ce malheur est une leçon pour un grand nombre de parents et d'enfants imprudents.—(*Nouveau-Monde.*)

BULLETIN COMMERCIAL

Le montant des droits perçus à la Douane le 4 et le 5 du courant, dans le port de Québec est de $4,436.50.—1,633.18.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

5 Novembre.

Navire Dr C Tupper, Chambers, Anvers, 16 sept.

6 Novembre.

Navire Saladin, Rees, Llanelly, 2 septembre, pour Montréal.

— Puggy, Reaves, Anvers, do do

SALLE D'APOTHICAIRES.

☞ **Important aux Consommateurs d'Huile de Foie de Morue.**

HUILE DE

FOIE DE MORUE

ET

D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.

Préparation dans la composition de laquelle l'Huile de Foie de Morue est si entièrement transformée, sans toutefois nuire aux principes actifs de l'Huile, qu'on ne saurait la reconnaitre ni dans le gout ni dans l'odeur, et dans une telle condition qu'elle peut etre administrée aux plus difficiles, avec un succes merveilleux dans le traitement des Maladies suivantes, savoir :

La Toux, le Rhume, la Consomption, l'Asthme, le Croup, la Coqueluche, les Maladies de la Peau, telles qu'Eruptions, Boutons et Taches, les Maladies des Os et des Glandes, les Affections Gouteuses ou Rhumatismales, les Maladies de la Hanche et autres Affections des Jointures, la Sciatique, le Diabète, la Névralgie ou Tic Douloureux, le Dépérissement, la Débilité Générale ou Emaciation, les Affections de l'Epine Dorsale, les Ulcères Opiniâtres, et enfin il est souvent adapté aux cas de Débilité et d'Irrégularité des Femmes, dépendant d'un appauvrissement du sang et d'une altération de l'action nerveuse, vu qu'il répare l'énergie du corps et de l'esprit.

Il n'y entre que la meilleure Huile de Foie de Morue.
Son gout est doux et elle a la consistance de la crême.
Elle n'a ni l'odeur, ni le goût, ni la couleur de l'huile.
L'estomac le plus délicat peut la garder.
Elle coûte meilleur marché que l'Huile de Foie de Morue ordinaire.

☞ *Voyez à ce que l'article que vous achetez porte la signature de* ***DEVINS & BOLTON*** *sur le haut de la bouteille.—****PRIX :*** *50 Centins et* **$1.00** *la bouteille.*

On peut se procurer la véritable préparation chez les principaux droguistes de la Puissance, en demandant "L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET d'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX de DEVINS & BOLTON."

☞ **PREPAREE SEULEMENT PAR**

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicaires,

Près le Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez ED. GIROUX, POTVIN & LECOMTE, Basse-Ville.
J. E. BURKE, R. MCLEOD, W. H. LAROCHE, A. LECLERC, JOHN W. MCLEOD, J. B. MARTEL, Haute-Ville.
R. DUGAL, J. J. VELDON, St. Roch.
Dépôt en gros chez W. E. BRUNET.
Québec, 14 Octobre 1870. 1107

EN CHARGEMENT.

5 Novembre.

Noms.	*Tonz.*	*Pour.*	*Par qui.*	*Où*
Virginie,	66,	Dalhousie, N B.,	W et R Brodie,	quai Renaud.
Marie Attele,	90,	Campbeltown,	W et R Brodie,	quai Renaud.
U J Tessier,	45,	Dalhousie,	do	do
Queen of England,	1196,	Hall, Henry Fry,	Sillery.	
Lotus,	824,	Bristol,	do	do
Miranda,	861,	Liverpool,	do	do
Rosina,	414,	Swansea, C W Wilson,	quai Martin.	

ACQUITTÉS.

5 Novembre.

Navire Homé, Blauvett, Greenock, H Robertson.
Barque Caroline, Harris, Sharpness Point, R R Dobell et Cie.
— Mère de Famille, Fortier, Marseilles, do
— Marthina, Fernam, Queenstown, Pemberton et Cie.
Goëlette Cécilia, Hunter, Windsor, Ontario, Dunn, Home et Cie.

Les malades Incurables.—Quand un malade meurt, tout le monde peut dire la cause de sa mort. N'est-il pas convenable, alors, que quand il se rétablit, tout le monde sache ce qui a causé sa guérison ? Et cependant, des milliers de personnes sont guéries de maladies mortelles, par la **Salseparcille de Bristol**, et ces cas sont tout-à-fait inconnus du public. Les cas qui approchent de la sublimité du miracle, se font naturellement jour par l'intermédiaire de la publicité, tels que celui du jeune James Wickoff, qui fut littéralement arraché des griffes de la mort, alors qu'il était plus qu'à moitié dévoré par les scrofules. Des centaines de ces cas ont peut-être épouvanté la société par l'intermédiaires des principaux journaux et des publications médicales. Mais la **Salseparcille de Bristol** a fait mille, dix mille guérisons, après que les médecins avaient remué la tête en disant : "Il n'y a point d'espoir." Partout, dans toutes les saisons, elle fait en silence des merveilles. Plût à Dieu que, pour le bien de l'humanité, ses propriétés fussent universellement connues.

360

Heureuse Ignorance.—Selon Sir Astley Cooper, personne ne devrait sentir qu'il a un estomac. Que ceux qui sont rappelés tous les jours à l'existence de cet organe, par la douleur et tous les compagnons de la dyspepsie, ceux dont l'estomac digère lentement, imparfaitement, et avec des sensations que la plume se refuse d'écrire, dont tout le système est en désordre, fassent simplement l'essai des *pilules de Bristol couvertes en sucre*. Leur martyre cessera bientôt. Ils oublieront qu'ils ont des estomacs, excepté quand l'appétit aiguisé par ce remède stomachique leur rappelle que rétabli, il exige un surcroit de nourriture. Ils n'éprouveront plus d'oppression après avoir mangé, ni de douleur au côté droit, ni constipation. Les guérisons accomplies par ce remède végétal pur et incomparable sont complètes et radicales. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre et se conservent sous tous les climats.

☞ *A vendre par tous les Pharmaciens.*

Québec, 4 Novembre 1870.

ÆTNA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

LE Soussigné, ayant été nommé agent de l'assurance ci-dessus, informe ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau dans les bâtisses de l'Assurance de Québec, rue S.t-Pierre, n° 28, deuxième porte de la Banque Nationale.

JOS. GRONDIN.

Québec, 4 Novembre 1870.—6f 1120

CANADA, Province de Québec, DISTRICT DE QUÉBEC. } **Cour de Circuit.**

Siégeant à Québec.

Le DEUXIÈME JOUR de Novembre Mil huit cent soixante-dix.

No. 438.

EN VACANCE.

LOUISE BLAIS, de St. Lambert, dans le District de Québec, fille majeure.

Demanderesse.

vs,

LOUIS TARDIF, de St. Henri, dans le District de Québec, ouvrier,

Défendeur.

Et

MAGLOIRE TARDIF, de St. Henri, cultivateur,

Tiers saisi.

PAR nous LOUIS-JOSEPH-CYPRIEN FISET et JOHN-HENRY-ROSS BURROUGHS, Greffier conjoint de la Court de Circuit pour le District de Québec, accordant les conclusions de la requête à nous présentée de la part de la demanderesse par son Procureur G. Amyot (attendu qu'il appert par le rapport de Guillaume N. Fournier un des huissiers de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, nommé pour le District de Québec, que le dit défendeur a quitté son domicile en la Province de Québec et qu'il ne peut être trouvé en la dite Province de Québec, mais qu'il possède des biens dans le District de Québec). Il est ordonné que par un avis qui sera inséré deux fois dans la langue française dans le papier-nouvelles appelé "*Le Courrier du Canada*" et deux fois dans la langue anglaise dans le papier-nouvelles, appelé "*The Quebec Daily Mercury*" le dit défendeur soit notifié d'être et de comparaître devant notre dite Cour de Circuit à Québec, dans DEUX MOIS à compter de la date de la dernière insertion du dit avertissement pour répondre à la demande de la demanderesse en cette cause et que sur défaut du dit défendeur de ce faire dans le dit délai, il sera loisible à la dite demanderesse de procéder à preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

Vraie copie, 3 novembre 1870.

L. J. C. FISET,
Sup : G. C. C.

Québec, 4 Novembre 1870.—2f. 1119

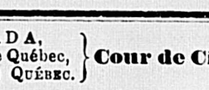

ATTENTION.

CEUX qui doivent des arrérages de rente aux BIENS DES JÉSUITES sont informés par le présent avis, que leurs comptes ont été préparés et seront incessamment transmis aux officiers en loi de la Couronne pour en poursuivre le recouvrement. On ne fera aucune distinction de personnes.

HUOT ET LARUE,
Agents.

Québec, 28 Octobre 1870.—6f. 1116

AVIS PUBLIC.

LA BANQUE NATIONALE.

QUÉBEC, 19 Septembre 1870.

UNE Assemblée générale et spéciale des Actionnaires de la BANQUE NATIONALE aura lieu à l'office de cette institution, MARDI, le 8 NOVEMBRE PROCHAIN, à TROIS HEURES de L'APRÈS-MIDI, à l'effet d'autoriser les Directeurs à faire application pour une nouvelle Charte, en conformité à la dernière Loi concernant les Banques ; et aussi pour demander une augmentation du Capital de la Banque jusqu'au montant de deux Millions de Piastres et pour autres affaires importantes.

Par ordre,

F. VEZINA,
Caissier.

Québec, 26 sept. 1870. 1093

TRUDELLE & VOYER,

No. 52, RUE ST. PIERRE,

QUEBEC.

MARCHANDS DE FER

ET DE

Quincaillerie,

IMPORTATEURS DE

Marchandises des Premieres Manufactures,

DE

Birmingham, Sheffield, des Etats-Unis et d'Allemagne,

ONT CONSTAMMENT EN MAINS :

FER en barre de toute grandeur, Anglais et Ecossais,
Acier de première qualité d'Angleterre et d'Allemagne,
Ferblanc, Tôle pour Bouilloires et à Tuyaux,
Plaques de Soc,
Essieux à Patente, demi-Patente et communs,
Ressorts de Voitures, Scies à Moulin, et autres Scies de toutes sortes.
Enclumes, Etaux, Soufflets de Forge, Gardes-feu.
Chaînes, Clous fiches, Clous coupés et forgés,
Pelles, Bêches, Faulx, Faucilles, Haches, Piques,
Marteaux en Fer et Acier,
Toile cirée pour Voitures,
Vernis, Peintures, Huiles de toutes sortes, etc, pour l'usage des Charrons.

—AUSSI—

Peintures sèches et à l'huile, Vernis, Térébentine, Mastic, Vitrés, etc,

POELES DE CUISINE ET DE FANTAISIE,

En grande variété et de tous les goûts,

Outils pour Tailleurs de Pierre et Maçons,

Matériaux de tous genres pour l'usage des

Constructeurs de Chemin de Fer.

Québec, 2 Novembre 1870.—1m. 1118

Assemblée Générale

DES

Membres de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des membres de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, se tiendra LUNDI, le 7ième JOUR de NOVEMBRE Prochain, à DEUX HEURES P. M. à la chapelle St. Louis dans la cathédrale de Québec pour procéder à l'élection des officiers pour 1871.

Par ordre,

JOSÉPHINE H. HARDY,
Secrétaire.

Québec, 31 Octobre 1870.—4f. 1117

Dissolution de Société.

AVIS est par le présent donné que la Société de Navigation, appelée "*Société de Lotbinière et de Portneuf limitée,*" a été aujourd'hui dissoute. Les personnes ayant des réclamations contre la dite Société, sont requises de produire leurs comptes au bureau du soussigné d'ici au 8 NOVEMBRE Prochain, et les personnes endettées envers la dite Société ou envers aucun des Vapeurs *Portneuf, Etoile* et *Lotbinière*, sont aussi requises de payer au bureau du soussigné dans le même délai.

Québec, 25 oct. 1870.

A. PARÉ,
Secrétaire,
No. 49, Rue St. Pierre.

Québec, 26 Octobre 1870.—6f. 1114

Les médecins les recommanden—Règle générale, les médecins de quelque renommée sont opposés aux médicaments à propriété particulières et dans beaucoup de cas en refusen l'usage à leurs patients ; il n'en est pas de même des "PASTILLES-A VERS VEGETALES DE DEVINS" qui font une exception particulière à cette règle.

Les principaux Docteurs en médecine en recommandent fertement l'usage, et ces Pastilles se sont acquises une réputation de supériorité incontestable sur toutes les autres préparations vermifuges qui sont aujourd'hui offertes en vente de tous côtés. Elles ont été analysées et on a été forcé de reconnaître qu'elles possédaient des propriétés anthelmintiques supérieures ; elles agissent comme tonique et comme vermifuge, et en donnant du ton à l'estomac et aux intestins, elles empêchent la rechute de l'enfant une fois rétabli.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke, R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.
A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Brunet, J. J. Veldou.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an 876

Avis spéciaux.—Les Pastilles-à-Vers Végétales de DEVINS sont une améliorations des temps modernes dans le traitement médical des enfants. Elles réunissent en elles-mêmes des qualités jusqu'à présent considérées incompatibles, étant aussi délicieuses au goût que la confiserie la plus délicate, aussi agréables à l'odorat que le frais parfum des fleurs printanières, et, d'un autre côté, d'une efficacité supérieure à tous médicaments de ce genre déjà découverts.

L'enfant en bas âge, du tempérament le plus revêche, les savoure avec délice, et les mères de famille peuvent administrer ces *Pastilles* en toute sûreté, si, comme nous n'en doutons pas, elles tiennent à soulager leurs enfants par la destruction des vers d'une manière certaine et complète.

Pour éviter la contrefaçon, assurez-vous que le *mot* "DEVINS" est estampillé sur chacune de ces Pastilles.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke R. McLeod, William Ahemarn Pharciens.
A St. Roch, chez W. E. Brunet,. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an 877

(**Quels agrements** ne procurent pas des enfants beaux et forts, pleins de vie et de santé ? Pourtant, il est peu de familles qui jouissent de cette satisfaction ; la mauvaise diète que l'on fait généralement suivre aux enfants engendre les vers et ruine la meilleure constitution primitive, et cause d'après l'opinion des meilleurs médecins, les nombreuses maladies qui font tant souffrir l'espèce humaine.

Heureusement que nous avons les PASTILLES-A-VERS VEGETALES DE DEVINS pour la destruction infaillible de toutes espèces de vers, et nous recommandons au peuple de ne perdre aucun temps et de les essayer de suite avant que le mal n'ait fait un progrès dont il serait impossible d'arrêter les suites fâcheuses.)

A Québec, chez Ed. Giroux. J. E. Burke, R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.
B St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an 878

Une nouvelle merveille en medecine.—Jusqu'à il y a peu d'années, les remèdes prescrits pour la destruction des vers du système humain étaient de la nature la plus dangereuse et la plus dégoutante ; les petits enfants, malgré leur résistance, recevaient des doses de Dolie, de Jalap, de Calomel, et d'autres minéraux drastiques et corrosifs, sans que pour cela le but désiré fut atteint. La méthode est maintenant bien différente ; les délicieuses confections connues sous le nom de "Pastilles végétales de Devins pour les vers" sont partout cherchées avec avidité par les enfants et elles sont prises sans l'aide d'aucune médecine ; elles sont sûres pour les faibles et ne manquent jamais de chasser les vers : réellement c'est l'âge du progrès. Préparées seulement par Devins & Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice.

A Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke, R. McLeod, William Ahern, Pharciens.
A St. Rock, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an

LECTEURS

Voyez et Lisez.

Roxton Falls, 18 sept. 1867.

MM. DEVINS & BOLTON.

Messieurs.—Je me fais un devoir de prôner les qualités supérieures de vos Pastlles-à-Vers végétales.

Une de mes petites filles, âgée de onze ans, d'une santé délicate, était troublée de vers qui la fatiguaient beaucoup, et j'aime à certifier que vos Pastilles lui ont donné un soulagement immédiat.

Tous ceux de mes voisins qui en ont fait l'essai sont prêts à affirmer que vos Pastilles sont infaillibles pour la guérison des vers

Votre etc.,
(Signé,) E. ST. JACQUES.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke, R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.
A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an 879

(**Que peut avoir cet enfant ?**—Des centaines de parents se font cette demande, voyant leurs enfants prendre une mine misérable et devenir pâles et amaigris, changement dont le Médecin aussi bien qu'eux-mêmes ignore la cause. Nous pourrions répondre pourtant de dix cas entre douze, que ce sont les vers, ces ennemis physiques qui font ces ravages, et cependant on n'y pense pas, et les pauvres petits patients passent ainsi de jour en jour jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède.

Pères et mères, vous pouvez sauver vos enfants car les *Pastilles Végétales à Vers de Devins* sont un remède sûr et efficace ; non-seulement en détruisant les Vers, mais même en neutralisant le gluant vicié dans lequel cette vermine se propage. Ne tardez pas ! Faites-en l'essai ! Essayez-les !

Remarquez bien que chaque Pastille est étampillée avec le nom de DEVINS.

A vendre chez DEVINS & BOLTON, Pharmaciens de Montréal, et par tout les marchands de la campagne.

A Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke, R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.
A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869.—1 an 881)

A VENDRE.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE

A

L'usage des Ecoles Elémentaires.

PAR

HUBERT LARUE, M. D.,

Professeur à l'Université-Laval.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Prix :—12 SOUS l'exemplaire ; $1 la douzaine. Un escompte libéral est fait en faveur des libraires et des marchands de la campagne.

En vente chez Léger Brousseau, Hardy et Garant et Trudel.
Québec, 26 Octobre 1870. 1113

Vinaigre de Cidre pur.

2700 GALLONS de vinaigre de cidre pur, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par

Léger Brousseau.

Québec, 24 Novembre 1869. 886

MARCHANDISES NOUVELLES.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente à PRIX TRÈS RÉDUITS,

Un Assortiment Considerable et Varie

DE

MARCHANDISES

D'Automne et d'Hiver.

ABR. HAMEL & FRÈRES,
Rue sous le Fort.
Québec, 16 sept. 1870. 1085

Dernières Nouveautés.

31 CAISSES

DE

MARCHANDISES

D'AUTOMNE et D'HIVER,

DIRECTEMENT DE

PARIS,
LONDRES,
et MANCHESTER.

Par les Vapeurs

Germany,
European,
et *Nestorian.*

NOUS informons nos pratiques et le public que nous avons reçu un assortiment très considérable, de MARCHANDISES D'AUTOMNE et d'HIVER, venant directement des manufactures Européennes. MAINTENANT QUE NOUS IMPORTONS NOS MARCHANDISES NOUS-MEMES, nous sommes en mesure de vendre aux plus BAS PRIX possible ; notre fond de commerce étant des plus complets, nous désirons attirer l'attention du public sur les départements ci-dessous mentionnés :

—SAVOIR—

Drap Noir,
Tweed Ecossais,
Couvertes de Cornwall,
Flanelles de tous genres,
Mérinos Français,
Plaid Ecossais,
Echarpes Ecossaises,
Etoffes à Robes nouveaux styles.
Etoffes à Manteaux,
Velours, Soies et Popelines,
Gilets en velours et en drap,
Caleçons et Camisoles en laine,
Gants, Bas et Crémonnes,
Chemises, Cravattes et Bretelles,
Cols et Poignets nouveaux patrons,
Collerettes et Nuages.

BERNARD & HEMOND,

4, Rue St. Jean, Haute-Ville,
Québec.
Québec, 28 sept. 1870. 1094

AVIS AUX PARENTS.

Mères sauvez vos Enfants

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS.

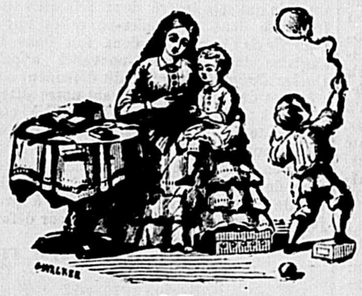

DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MÉFIEZ-VOUS.

POUR faire droit à la réputation méritée des Pastilles à vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à vers, couleur de rose, et qui sont marquées "DEVINS."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR

DEVINS & BOLTON,

APOTHECARIES' HALL,

Près le Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.
A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldon.
Québec, 19 Novembre 1869. 875

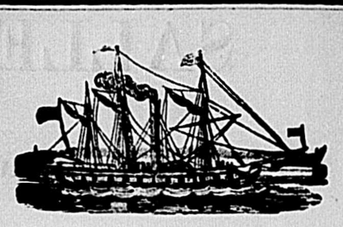

COMPAGNIE

DES

VAPEURS OCEANIQUES

DE

MONTREAL

1870 Eté 1870.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool.

☞ *Des billets de retour sont accordés à des prix réduits*

LA ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

ASSYRIAN,	3400 ton	En construction.
SCANDINAVIAN,	3500 ton	Capt Ballantine.
PRUSSIAN,	3000 ton	Lt. Dutton, RNR.
AUSTRIAN,	2700 ton	Capt Wylie.
NESTORIAN,	2700 ton	" Aird.
MORAVIAN,	2650 ton	" Brown.
PERUVIAN,	2600 ton	Lt. Smith, RNR.
HIBERNIAN,	2434 ton	Capt Watts.
NOVA SCOTIAN,	2300 ton	" Richardson.
NORTH AMERICAN	1784 ton	" Trocks.
GERMANY,	3250 ton	" Graham.
EUROPEAN,	2646 ton	" Bouchette.

Transportant les malles du Canada et des Etats-Unis.

L'un des steamers mentionné plus bas ou autres steamers partira de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers qui iront à Londonderry ou qui en partiront.

Voici les dates de départ

DE

QUEBEC.

	Samedi, Novembre,		1870.
SCANDINAVIAN.....	"	12	"
PERUVIAN.....	"	19	"
MORAVIAN.....	"	26	"

Et tous les samedis suivants.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC

A Londonderry ou Liverpool,

CHAMBRE, $70.00 et $80.00 selon les accommodements.

D'ENTREPONT, $25.

On ne peut retenir de chambre si on ne paie d'avance.

☞ Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

Un vapeur laissera le QUAI NAPOLEON chaque SAMEDI MATIN, avec les malles et les passagers, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et CIE,
Agents.
Québec, 12 Octobre 1870. 986—c.

POUR LA RIVIERE SAGUENAY.

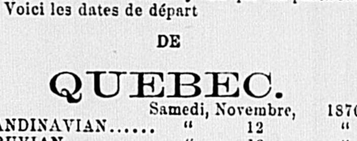

Pour Chicoutimi, arrêtant aux Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac et Baie des Ha ! Ha !

(Passant le long de la côte nord de l'île d'Orléans, ce qui offre une belle occasion de jouir du magnifique spectacle de la côte du Nord.)

LE VAPEUR DE PREMIERE CLASSE

"CLYDE,"

CAPT. LECOURS,

A commencer MARDI, le 11 Octobre, partira du Quai Saint-André, tous les MARDIS, à 7 heures A. M., pour les ports sus-mentionnés.

A son retour, le vapeur partira de Chicoutimi les JEUDIS, de la Rivière du Loup les VENDREDIS, à 3 heures A. M., et de Murray Bay, les VENDREDIS à 7 heures A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.
Québec, 10 Octobre 1870. 986

LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

A PARTIR du 31 Octobre le vapeur *ST. GEORGE* fera ses voyages comme suit :

LAISSERA QUÉBEC.	LAISSERA LA POINTE-LÉVIS.
7.40 A. M.—Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires	8.00 A. M.—Train de la malle de Montréal et de l'Ouest.
8.30 A. M.—Train de la malle pour la Rivière du Loup.	9.30 A. M.
10.30 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.—Train de la malle de la Rivière du Loup
4.30 P. M.	5.00 P. M.—Train mixte de Richmond.
5.30 P. M.	6.30 P. M.
7.30 P. M.—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest	

A. GABOURY,
Secrétaire,
Compagnie des Remorqueurs de Saint Laurent.
Québec, 31 Octobre 1870. 976—c.

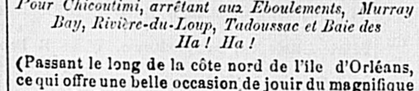

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC DU CANADA.

A PARTIR DE LUNDI PROCHAIN, le 31 du courant les trains express laissant Montréal à 1.30 P. M. et la Pointe-Lévis à 1.30 P. M. cesseront de voyager.

Le train pour Island Pond et les stations intermédiaires laisseront Montréal à 2.00 P. M. Le train laissera la Pointe-Lévis pour la Rivière-du-Loup à 9 A. M. et la Rivière-du-Loup pour la Pointe-Lévis à la même heure.

Montréal, 26 oct. 1870.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
Québec, 28 Octobre 1870. 1115

AYER'S

Hair Vigor,

Pour restaurer les cheveux gris et leur donner leur vitalité et leur couleur naturelle.

C'EST une préparation qui est à la fois agréable, salutaire et efficace pour la conservation des cheveux. Les cheveux affaiblis ou grisont bientôt remis à leur couleur primitive avec tout l'éclat et la fraîcheur du jeune âge. Les cheveux clairs deviennent mieux fournis par l'usage de cette préparation, qui empêche aussi la chute des cheveux et guérit souvent sinon toujours, la calvitie. Rien ne peut restaurer la chevelure lorsque les follicules sont détruits, ou que les glandes sont desséchées et malades. Mais ce qui en reste peut être sauné par cette préparation. Au lieu de salir les cheveux par un sediment pâteux, elle les vettoie et leur donne de la vigueur. Son usage occasionnel empêchera les cheveux de devenir gris ou de tomber, et conséquemment, empêchera la calvitie. Libre de toutes les substances délétères qui composent les préparations dangereuses et pernicieuses pour les cheveux, le "VIGOR," ne peut que leur être avantageux sans leur nuire. S'il ne vous faut simplement qu'une

POMMADE,

rien autre chose ne peut être plus désirable. Cette préparation ne contient ni huile, ni teinture ; elle ne salit pas la batiste blanche, et cependant elle tient longtemps sur les cheveux, leur donnant un riche brillant et un agréable parfum.

PRÉPARÉ PAR LE

DR. J. C. AYER & Cie.,

CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE,

LOWELL, MASSACHUSET.

Prix—$1.00.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste,
Agent, Québec.
Québec, 5 Octobre 1870.—1 an. 1103

Pilules Cathartiques d'AYER.

Pouvant remplacer toutes les médecines laxatives.

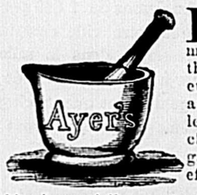

IL n'y a peut-être pas de médecine que tout le monde recherche comme cathartique, il n'y en a jamais eu auparavant qui ait eu autant de vogue, dans tous les pays et parmi toutes les classes que ces pilules purgatives à la fois douces et efficaces. La raison palpable c'est qu'elles sont un remède beaucoup plus fortifiant et plus prompt qu'aucun autre.

Ceux qui en ont fait l'essai, savent qu'il les a guéris ; ceux qui ne l'ont pas fait, connaissent qu'il guérit leurs voisins et leurs amis et tous savent que ce qu'il a fait une fois, il le fait toujours—c'est qu'il ne manque jamais par quelque négligence au défaut dans sa composition. Nous avons des milliers et des milliers de certificats attestant ses cures merveilleuses dans les maladies énumérées ci-après—mais elles sont si bien connues partout qu'il n'est pas nécessaire que nous les publions.

Adaptées à tous les âges et conditions dans tous les climats, ces pilules peuvent être prises partout le monde en sureté, ne contenant ni calomel, ni aucun ingrédient délétère. Leur goût sucré les tient toujours fraîches et les rend agréables à prendre, tandis qu'étant purement végétales elles ne peuvent jamais nuire en quelque quantité qu'on les prenne.

Elles opèrent par leur puissante influence sur les viscères internes, purifient le sang en lui communiquant une chaleur salutaire elles nettoient l'estomac, les intestins, le foie et les autres organes du corps en leur rendant leur action normale et en corrigeant, quand ils existent, les dérangements, premières causes de la maladie.

Des directions minutieuses se trouvent sur la boîte, pour les maladies suivantes que ces pilules guérissent promptement :—

Pour la **Dyspepsie** ou **Indigestion**, le **Dégoût**, la **Langueur** et la **Perte de l'Apétit**, elles doivent être prises avec modération afin de stimuler l'estomac et lui rendre le ton et l'action propres à l'état de santé.

Pour la **Maladie du Foie**, et ses divers symptômes, le **Mal de tête bilieux**, le **Mal de tête**, la **Jaunisse**, la **Colique** et les **Fièvres bilieuses**, elles doivent être prises avec circonspection pour chaque cas, afin de corriger l'action de la maladie et enlever les obstacles qui la causent. Pour la **Dyssenterie** et la **Diarrhée**, il ne faut généralement qu'une faible dose.

Pour le **Rhumatisme**, la **Goutte**, la **Gravelle**, la **Palpitation de cœur**, les **Douleurs du côté du dos et des reins** on doit en prendre continuellement suivant la prescription, afin de changer l'action du système affecté.

De cette sorte, ces douleurs cesseront :

Pour l'**Hydropsie** et **Affections hydroiques** on doit les prendre à doses fortes et fréquentes afin de produire l'effet d'une purgation drastique.

Pour le diner, prenez une ou deux pilules pour aider la digestion et soulager l'estomac.

Une dose accidentelle donne à l'estomac et aux intestins une action salutaire, rend l'appétit et donne de la vigueur au système. Ainsi il est souvent utile lorsqu'il n'existe aucun dérangement. Celui qui se sent passablement bien, trouve souvent qu'une dose de ces **PILULES** le rend certainement mieux en purgeant et renouvelant l'appareil digestif.

PRÉPARÉES PAR

DR. J. C. AYER & Cie.
Lowell, Mass.

Chimiste pratique et analytique.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste,
Agent, Québec.
Québec, 5 Octobre 1870.—4m.

VIN DE MESSE !

VIN DE MESSE.

MM. LES CURÉS de ce diocèse sont respectueusement invités à venir voir l'assortiment de VINS DE MESSE à notre établissement avant d'aller acheter ailleurs. Ces vins par leur pureté peuvent certainement soutenir la comparaison avec ceux offerts en vente en cette ville.

Comme ces vins sont directement importés, nous pouvons les vendre à meilleur marché que les autres marchands de vins de Québec et nous défions compétition.

Ces vins sont connus, approuvés et recommandés par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

L. BROUSSEAU.
Québec, 7 Août 1869. 577

LA POMPE

Submergée à double force, ne gêlant pas :—

La plus simple et la plus puissante que l'on connaisse.

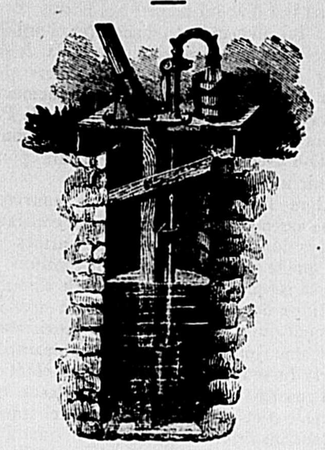

Elle est reconnue la moins chère, la plus efficace, la plus durable et la plus commode de toutes les pompes,

NON seulement pour l'usage des familles, mais aussi pour les Jardins, les Manufactures, les Brasseries, les Distilleries, les Vaisseaux, etc. Outre les avantages cités plus haut sur les pompes ordinaires, cette pompe est particulièrement recommandée par les compagnies d'Assurances, à cause de son efficacité à *éteindre le feu.* La plus petite pompe peut lancer l'eau de 50 à 70 pieds à l'aide d'un tube.

WOODLEY & CIE.

MONSIEUR.—Je suis très heureux de recommander la pompe submergée. On s'en est servi pendant tout l'hiver et elle fonctionne dans les jours les plus froids comme pendant l'été. Il n'y a ni toile, ni cuir sur les soupapes. Elle lance un jet continu d'eau, et je la considère sans exception comme la meilleure Pompe que j'aie jamais vue et la seule propre à un climat froid.

Je suis monsieur,
Votre Humble serviteur,
M. D. ASHE,
Commandant, de la Marine Royale.
Québec, 24 Août 1870. 1061

Aux Laitiers !

Bol à lait perfectionné de Spencer.

CECI est une amélioration sur toutes les autres méthodes de mettre le lait de manière à recueillir la plus grande quantité de crême et de le conserver jusqu'au temps de l'écrémage. On peut l'employer dans tous les climats.

1o. Il est fait de toutes dimensions désirables pour une seule *traite* à la fois.

2. Il coûte moins cher que les bols ordinaires, et dure plus longtemps.

3. Il sauve les trois-quarts de la crême qui s'attache aux bols.

4. Il épargne les trois quarts de l'ouvrage pour couler et placer le lait.

5. Il sauve les trois quarts du travail pour l'écrémage et le lavage des bols.

6. Il mêle le lait et empêche les taches dans la crême.

7. Il enlève la chaleur animale du lait aussitôt qu'il est coulé et tient la température pour la crême à 62 degrés, empêchant aussi le lait de sûrir jusqu'à ce que toute la crême soit sortie et donne une bonne crême épaisse pendant les chaleurs.

☞ Ces réclames ne sont pas fondées sur la théorie, mais sont les résultats des témoignages actuels donnés par les laitiers pratiques et les acheteurs de beurre.

Ce réfrigérant a remporté les premiers prix dans l'exhibition d'État et toutes les exhibitions de comté où il a été exhibé.

Références.

Nous en référons à toutes les personnes qui ont employé ces *bols.* Parmi tous les certificats reçus nous donnerons le suivant : J. B. Greenman, de Cortland, N. Y., "dit qu'il a employé ces BOLS pendant la saison de 1869, dans une Laiterie de 22 vaches et les a confrontés avec les petits bols ; et du même poids de lait, placé l'un à côté de l'autre. il a fait trois livres de beurre de plus de la crême prise dans ce bol que dans les autres petits vases à lait et avec le même résultat après des essais multipliés, et il ajoute qu'un Beurrier ne peut se servir de petits bols à lait, quand même il les aurait pour rien."

"Nous avons acheté la laiterie mentionnée plus haut et nous avons trouvé que c'est une des laiteries dont le produit est le plus uniforme, parmi celles que nous avons eues. Nous sommes heureux de constater que ce réfrigérant, pour obtenir la crême, est une amélioration décisive et un grand progrès sur l'ancienne méthode."

YVES & SCHERMERHORN.

Ce bol est offert en vente d'après ses avantages.
S'adresser à
ARTHUR HOLMES,
Cortland, N. Y.
Ou à LÉGER BROUSSEAU,
Agent, Québec.
Québec, 19 sept. 1870. 1088

Vins.

A VENDRE EN GROS.

Tierces, Quartes, Octaves } VIN DE COLLI INGHAM.
Octaves—L. P. INGHAM.
Quartes—Vin de Port Marsola.
Quartes—Vin de Sherry Vallet.

Les personnes qui ne connaissent pas les vins ci-dessus mentionnés, sont informées qu'ils ont été examinés scientifiquement par des personnes compétentes et certifiés purs.

Ils sont aussi recommandés par les autorités ecclésiastiques et vendus pour l'usage de l'Autel.

A vendre par
Léger Brousseau.
Québec, 24 Novembre 1869. 888

Terres à vendre.

1o. La magnifique terre, voisine de la ferme-modèle de Montmagny, à un quart de lieue de l'Eglise de cette paroisse. Cette terre est située dans la riche vallée connue sous le nom d'anse des Mères ; elle a 17 perches de large sur 36 arpents de profondeur, et est arrosée par une petite rivière qui rendrait très facile la culture du chanvre sur une grande échelle.

S'adresser sur les lieux à
DAME VEUVE LÉON RENAULT,
ou à M. E. RENAULT,
au bureau du *Courrier du Canada.*

2o. Voisine de la précédente et pouvant, réunie avec elle, former une splendide ferme, une terre de neuf perches de front sur 36 arpents de profondeur. Mêmes avantages au point de vue de la culture, que ceux qu'offre la terre annoncée ci-dessus.

S'adresser sur les lieux à
M. JEAN-BAPTISTE TONDREAU.

Deux riches battures font partie de ces deux terres qui sont, en outre, pourvues chacune d'un bonne maison, de bonne granges et de toutes les dépendances nécessaires pour une culture soignée
Québec, 22 Février 1869. 712

ALKABASAR

Arrivé Enfin.

CET élégant Tonique Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raison suivantes :

C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.
Il empêche l'acidité de l'estomac.
Il chasse la mélancolie.
C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.
Il rend la respiration douce et agréable.
Il stimule l'appétit si on le prend *avant* les repas.
Il falicite la disgestion si on le prend *après* les repas.
Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.
Il rend l'esprit brillant et parfaitement clair.
Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.
Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate.
C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.
Ainsi donc, assurez vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQUE TURC ALKABASAR

Tenu en dépôt chez les principaux Droguistes et Épiciers de la puissance.

Pour les Prescriptions voir les étiquettes sur les bouteilles.

A vendre par
J. W. McLEOD,
Pharmacien-Droguiste,
Porte St. Jean, Québec.
Québec, 29 Août 1870. 1066

Route nouvelle et directe

ENTRE LA

Province de Québec

ET LES

ETATS-UNIS.

L'ACHEVEMENT du chemin de fer de la vallée du Massawippi, ouvre une voie courte et directe vers tous les points des Etats-Unis.

Les trains laissent Lennoxville comme suit :

5.00 h A M Joignant le train qui laisse la Pointe-Lévis (vis-à-vis Québec) à 9.30 P M et arrivant à Boston à 6.20 P M et à New-York à 11.20 P M.

7.00 h P M Joignant le train qui part de la Pointe-Lévis, à 1.30 P M, et arrivant à Boston à 8.35 A M et à New-York à 12.30 P M.

On vend des billets pour tous les principaux points des Etats.

☞ Demandez des billets par la *voie* du CHEMIN DE FER DE PASSUMPSIC.

H. S. CUTTER,
Agent de fret, Lennoxville.
J. B. HARRIS,
Agent pour les billets, Lennoxville.
A. H. PERRY,
Surintendant, Lyndonville, Vt
Québec, 6 Juillet 1870—3m. 1041

Conservatoire National de Musique de Québec.

LE Directeur du Conservatoire a l'honneur d'annoncer que l'établissement est ouvert aux élèves depuis le 1er Septembre.

Les élèves sont priés de donner leurs noms à l'établissement No. 2, rue Petit Richmond, faubourg St. Jean, rue plus basse que les Sœurs Grises.

A. DESSANE,
Directeur.

CONDITIONS.

Leçons Particulières.

Pour le *Piano*, le *Chant*, la *Vocalisation*, la *Harpe*, l'*Orgue* l'*Harmonie* écrite, l'*Harmonie* appliquée au piano, la *Composition*, l'Accompagnement du *Plain-Chant.*

Une ½ heure de leçon particulière, deux fois par semaine, $10 par quartier, 20 leçons.

Leçons en Cours.

Une heure de leçon collective, 2 fois par semaine $1 par mois payable d'avance.

Voyez le programme publié en Février 1870.

Pianos Lynch & Gomien, N. Y.

CES magnifiques instruments sont en vente dans le même établissement. Ils sont recommandés pour leur solidité au climat, leur richesse de ton, ainsi que par leur bon marché.

Québec, 2 sept. 1870—1m 1072

Nouvelle Publication.

ESQUISSES sur le Nord-Ouest de l'Amérique, par MGR. TACHÉ, Evêque de St. Boniface.

A Vendre chez,
GARANT & TRUDEL.
Québec, 8 Juin 1870. 1020

CONDITIONS

DU

COURRIER DU CANADA.

Prix de l'Abonnement :

(*Invariablement d'avance.*)

CANADA :—Un an		$4.00
do Six mois		2.00
do Trois mois		1.20
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, NOUVELLE-ECOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK, ANGLETERRE,	Un an	$6.00
	Six mois	3.00
do	Trois mois	2.00
FRANCE :—Un an		50 francs
do Six mois		25 "
do Trois mois		15 "

Tarif des Annonces.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous	$00.50c.
Pour chaque insertion subséquente	00.12½

☞ Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 8cts., par ligne pour la première insertion, et de 2c., pour les insertions subséquentes.

☞ **Réclames** :—20 CENTS la ligne.

☞ Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAULT.

☞ Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et reclamations doivent être adressées à M. LÉGER BROUSSEAU, Propriétaire, No. 7 Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (*Franco.*)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

Léger Brousseau,

Editeur Propriétaire,

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytere

QUÉBEC.